

---

## COMPTES RENDUS

---



**Jean-Claude Verez et Jean-Raphaël Chaponnière, *Turquie et Union européenne : un défi réciproque*, Ellipses, Paris, 2005, 176 p.**

**Jean-Claude Verez (dir.), *D'un élargissement à l'autre : la Turquie et les autres candidats*, L'Harmattan, Paris, 2005, 182 p.**

Le Conseil européen du 15 décembre 2004 a ouvert la voie aux négociations d'adhésion entre l'Union européenne (UE) et la Turquie et on peut dire que, depuis, le débat fait rage sur l'opportunité d'une intégration à terme de la Turquie dans l'UE. Le débat n'est pas nouveau, il est engagé depuis le traité d'association signé en 1963 entre la Communauté européenne et la Turquie, mais il a trouvé une caisse de résonance particulière avec l'élargissement de l'UE-15 à dix pays d'Europe centrale et orientale (PECO) en 2004, plus deux nouveaux en 2007 (Bulgarie et Roumanie). L'objet de l'ouvrage de J.C. Verez et J.R. Chaponnière est de rendre compte des multiples défis que pose l'intégration de la Turquie à l'UE : défis politiques, économiques, démographiques, institutionnels, budgétaires... Ce livre peut être utilement complété sur différents aspects par un ouvrage collectif dirigé par J.C. Verez, qui propose aussi une démarche pluridisciplinaire et comparative, entre les PECO nouveaux adhérents à l'UE et la Turquie notamment. Les deux ouvrages apportent dans un style concis de nombreuses informations et une synthèse éclairante. Ils s'inscrivent dans une longue liste d'articles et d'ouvrages désormais consacrés à la Turquie<sup>1</sup> et ils tendent, comme eux souvent, à relever l'ambiguïté du cas turc.

Comme nous l'avions développé dans le cadre de la préface de l'ouvrage de G. Turunç<sup>2</sup>, les relations entre l'Europe et la Turquie ont toujours été complexes et délicates. La Turquie pose, de manière exacerbée, à l'UE la question de son identité et de ses perspectives. Les critères, économiques et autres, qui servent habituellement de référence, font apparaître un contraste saisissant qui éloigne autant que rapproche la Turquie de l'Europe.

L'ambiguïté, la complexité, des paradoxes, caractérisent notamment la Turquie sur le plan économique, bien décrits dans les deux ouvrages de J.C. Verez.

Ainsi, si le PIB par habitant de la Turquie fait apparaître une économie plus pauvre que tous les pays de l'UE-27, la productivité de la main-d'œuvre

---

<sup>1</sup> Voir notamment Sémih Vaner (dir.), *La Turquie*, Fayard-CERI, 2005, 734 p. ; sur le plan économique, J. Sgard, D. Ünal-Kesenci et Y. Zlotowski, *La Turquie au tournant*, la Lettre du CEPII, n° 237, septembre 2004 ; A. Chevallier, G. Gaulier et D. Ünal-Kesenci, *Turquie-Europe : de l'Union douanière vers l'Union tout court*, la Lettre du CEPII, n° 240, décembre 2004.

<sup>2</sup> Garip Turunç, *La Turquie aux marches de l'Union européenne*, préface de Maurice Catin, L'Harmattan, Paris, 2001, 166 p.

dans le secteur manufacturier est nettement supérieure à celle des 12 nouveaux pays d'Europe centrale et orientale membres de l'UE. La production par travailleur de l'industrie turque est proche de celle de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal lors de leur adhésion à l'UE.

En particulier, la spécialisation turque dans le secteur de la confection ne s'est pas construite seulement sur des avantages comparatifs en termes de coûts salariaux mais sur le développement de toute la filière textile-habillement de l'amont à l'aval, constituée durant les années où une politique de substitution aux importations a été privilégiée. La Turquie est aujourd'hui le cinquième exportateur mondial d'articles de confection et le sixième producteur mondial de coton. Dans le textile-habillement, la Turquie est le deuxième fournisseur de l'UE après la Chine.

La construction automobile, d'origine plus récente, est un secteur très dynamique : dominée par des "joint-ventures" avec des grandes firmes européennes privilégiant au départ le marché intérieur turc, elle exporte aujourd'hui la moitié de sa production.

Dans le secteur des services, les activités touristiques occupent le tiers de la population active et assurent environ 15 % du PIB. La Turquie est la destination la plus courue du sud de la Méditerranée.

De manière générale, l'UE est le principal partenaire commercial de la Turquie. L'Allemagne est à la fois son premier client et son premier fournisseur (13 %), la France est cinquième. Pourtant, la part des échanges de la Turquie avec l'UE-15 est de 48 % en 2004 contre près de 2/3 pour les PECO nouveaux membres de l'UE, alors que la part de la Turquie était supérieure à celle des PECO avant 1990. De plus, le redéploiement des exportations des PECO vers l'UE-15 entre 1990 et 2004 s'est accompagné d'une transformation structurelle de leur production et de leurs échanges qui les fait apparaître aujourd'hui plus diversifiés et plus largement inscrits dans un commerce intra-branche avec l'UE que la Turquie. La raison principale de cette évolution différente semble tenir dans l'orientation des investissements directs étrangers (IDE). Le stock cumulé d'IDE entre 1992 et 2003 a été quinze fois supérieur dans les PECO qu'en Turquie. A l'origine, les puissantes barrières non tarifaires dressées jusqu'en 2003 en Turquie qui tendaient à faire de l'implantation étrangère un véritable parcours du combattant. Du coup, dans une période d'ouverture, l'insertion internationale a été plus le fait des entreprises locales que des firmes multinationales. Chaponnière et Verez, dans Verez (dir.), insistent ici sur l'atonicité de l'industrie turque et la faible orientation des grandes entreprises à l'exportation, traditionnellement insérées dans des conglomérats contrôlés par des familles attirées par des investissements spéculatifs dans une économie soumise pendant longtemps à de graves déséquilibres et à une inflation galopante. Et pourtant, devons-nous ajouter, voilà un pays qui, dans une situation politique agitée, avec une opinion devenue plus réservée sur les conditions d'entrée réclamées par l'Europe, a attiré, semble-t-il, en 2006 autant d'IDE que pendant toutes les années 1992-2003 !

Autre paradoxe, la Turquie est le seul pays méditerranéen à être autosuffisant et à dégager un excédent dans ses échanges agricoles alors que son agriculture est caractérisée par une très faible productivité, même si les statistiques surévaluent l'emploi agricole dans les communes rurales et

saisissent mal la pluriactivité et les mouvements pendulaires des travailleurs entre villes et campagnes.

Les inégalités régionales en Turquie sont très marquées, plus fortes que dans les PECO et notamment en Roumanie dont le PIB par tête se rapprocherait le plus : le PIB des régions s'échelonne de 1 dans les provinces agricoles du sud-est à 12 dans la province de Marmara, autour d'Istanbul. Les inégalités sont frappantes en termes de santé et d'éducation (particulièrement des jeunes filles et la persistance du travail au noir des enfants). De manière générale, l'écart en termes de PIB par habitant entre la région la plus riche (Grand Londres) et la plus pauvre (nord-est de la Roumanie) au sein désormais de l'UE qui est de 1 à 36 prendrait une ampleur posant des problèmes budgétaires aux politiques européennes de cohésion et de convergence qui n'ont pas d'équivalent.

Enfin, il faut souligner qu'avec 70 millions d'habitants en 2004, la Turquie est presque aussi peuplée que l'ensemble des dix PECO qui sont devenus membres de l'UE en 2004. la Turquie va devenir vers 2015 le premier pays européen, en taille de population, devançant l'Allemagne. Sa structure démographique sera à l'opposé de celle de l'UE vieillissante (26 % de la population entre 0 et 14 ans, 20 % de plus de 60 ans contre, par exemple, respectivement 13 % et 27 % en Allemagne). Initiée dans les années 1960, l'émigration turque en Europe est forte. La communauté turque représente le groupe le plus important de ressortissants de pays tiers résidant légalement dans l'UE-15 : 3,7 millions de Turcs sont recensés en 2003 en Europe de l'ouest, 2,6 millions en Allemagne et 370 000 en France. Un tiers environ a obtenu la nationalité du pays d'accueil (27 % en Allemagne, 47 % en France).

A l'issue de leur ouvrage, Verez et Chaponnière laissent le débat ouvert sur l'élargissement : "que la Turquie, à terme, devienne ou non membre de l'Union, elle restera un partenaire important et aura à se situer soit dans, soit par rapport à l'Union européenne". L'adhésion à l'UE d'un pays comme la Turquie, de taille démographique majeure, à niveau de développement des plus faibles, très dualiste, poussant ses frontières en Asie avec l'Iran et l'Iraq, est-elle une contrainte ou un enrichissement ? Dans la situation présente, peut-on savoir jusqu'à quel point "l'attracteur européen"<sup>3</sup> peut modifier en Turquie les comportements, améliorer les institutions, moderniser l'économie, renforcer la croissance ?

**Maurice Catin**

LÉAD, Université du Sud Toulon-Var

**Alexandra Petermann Reifschneider, *Competition in the Provision of Local Public Goods*, Edward Elgar, 2006, 296 p.**

A première vue, l'ouvrage d'Alexandra Petermann Reifschneider contribue à la littérature en plein développement sur la concurrence entre juridictions. Il n'en est rien. Qu'on en juge : le premier chapitre s'intéresse à

---

<sup>3</sup> J. Sgard, D. Ünal-Kesenci et Y. Zlotowski (2004), op.cité.

l'impact de l'implémentation d'une taille maximale de lot dans une zone urbaine, afin d'y augmenter la densité et d'en diminuer la taille. Les biens publics n'y ont pas de rôle. Les deux autres chapitres de l'ouvrage (qui en comporte 3) s'intéressent quant à eux directement aux biens publics. Mais, plutôt que d'analyser des juridictions fixes et déjà installés, l'auteur s'intéresse au comportement concurrentiel de fournisseurs décentralisés, publics ou privés, d'équipements publics qui doivent choisir leur localisation et le montant des prix qu'ils font payer aux usagers.

Ce faisant, l'auteur fait un transfert vers l'économie publique de modèles théoriques qui ont été initialement construits par les spécialistes d'économie industrielle. En effet, la concurrence en localisation et en prix entre fournisseurs décentralisés de services publics est similaire à la concurrence, avec les mêmes outils stratégiques, entre entreprises privées à la recherche d'une clientèle. C'est donc très logiquement qu'Alexandra Petermann Reifschneider mobilise la boîte à outils des modèles d'adresse, en particulier le modèle d'Hotelling et ses nombreuses variantes et le modèle de Salop. On connaît d'autres exemples de transferts de la théorie de la localisation des entreprises vers l'économie publique, le plus classique étant l'utilisation du modèle de Weber et de ses dérivées pour déterminer la localisation optimale d'un bien public pur.

Dans cet ouvrage, le transfert des théories de la concurrence spatiale par les modèles d'adresse vers la théorie des biens publics est particulièrement clair. C'est ainsi que dans le chapitre II (le plus conséquent), l'auteur examine la politique de tarification et les choix de localisation d'équipements publics tous identiques (section 3), puis d'équipements publics de types différents (section 4) en s'intéressant dans les deux cas aux choix optimaux, puis à l'équilibre de monopole et enfin à l'équilibre entre fournisseurs décentralisés. Dans l'analyse du monopole, on reconnaît sans peine la structure et les principaux résultats de la théorie du monopole spatial avec prix discriminants (quand le fournisseur peut différencier les tarifs) et avec prix usine uniforme (quand le fournisseur ne peut pas différencier les tarifs). Dans l'analyse de l'équilibre entre fournisseurs décentralisés, on retrouve la structure et les principaux résultats des modèles de duopole et d'oligopole spatial avec prix discriminants et avec prix usine uniforme, dont évidemment le modèle de Hotelling.

Dans le chapitre III, Alexandra Petermann Reifschneider s'intéresse à la coopération entre fournisseurs décentralisés. Alors que, dans le chapitre II, les fournisseurs décentralisés mettaient en œuvre des stratégies non coopératives, dans le chapitre III, ils coopèrent. L'auteur distingue deux niveaux de coopération : elle est totale quand elle porte sur l'ensemble des choix stratégiques des fournisseurs ; elle est partielle quand elle ne porte que sur une partie de ces choix (les prix ou les localisations), les autres choix continuant à être faits de manière non coopérative.

Là encore, la structure de base repose sur les modèles de Hotelling ou de Salop, dans lesquels on introduit la coopération entre joueurs en première étape (le choix de localisation) dans le cas de la coopération partielle, les stratégies de deuxième étape (les choix de tarification) restant non coopératives ; et la coopération totale aux deux étapes. L'apport de l'auteur est ici plus visible, la littérature s'étant moins intéressé à ces questions de coopération qu'aux

stratégies non coopératives. Les résultats n'en ont pas moins un air de familiarité certain pour le lecteur.

Au total, si cet ouvrage est bien écrit, avec des problématiques bien choisies et clairement exposées et des résultats rigoureusement dérivés et soigneusement commentés, la principale question qui se pose en le lisant porte sur son degré d'innovation. Qu'apprenons-nous de cet usage des théories de la concurrence imparfaite spatiale dans le contexte de la fourniture décentralisée d'équipements publics ? A mon avis, peu de choses. Du point de vue de la théorie de la localisation, il n'y a guère de résultats nouveaux. Du point de vue de l'économie publique, l'essentiel des résultats de cet auteur auraient pu être dérivés de manière intuitive par transfert des résultats de la théorie de la localisation, sans que le recours aux formalisations de l'ouvrage soit nécessaire.

**Hubert Jayet**

EQUIPPE, Université de Lille 1

**Pierre-Philippe Combes, Thierry Mayer, Jacques-François Thisse, *Economie géographique – L'intégration des régions et des nations*, Corpus Economie, Economica, Paris, 2006, 398 p.**

Peut-on concilier ouvrage pédagogique et recherches pointues ? La lecture de l'ouvrage de P.P. Combes, T. Mayer et J.F. Thisse apporte une réponse positive à cette question. Les auteurs reproduisent leur préoccupation de recherche mais ils ont su pleinement les exposer dans les développements récents de l'économie spatiale et bien restituer les bases de la nouvelle économie géographique.

Le but de l'ouvrage est clair : "ce livre a pour objectif de familiariser le lecteur avec les théories économiques, et leurs validations empiriques, visant à expliquer pourquoi, même dans des sociétés où la circulation des personnes des biens et des idées est de plus en plus aisée, les activités économiques sont agglomérées dans un nombre relativement restreint d'entités" géographiques (p. 1). Sur le plan méthodologique, l'objectif est d'identifier et de démontrer les mécanismes microéconomiques expliquant les disparités régionales, les concentrations macro-spatiales, au sein des pays développés (p. 3).

L'intention et le public à qui l'ouvrage s'adresse sont bien définis : "si l'ignorance manifestée par de nombreux économistes pour les questions spatiales est regrettable, l'attitude contraire, qui consiste à ne pas s'intéresser à la théorie économique générale sous prétexte qu'elle est aspatiale, est indéfendable. Cette attitude fut longtemps celle de l'économie régionale traditionnelle et explique, pour une large part, sa stagnation et son manque de visibilité, tant au sein de la communauté scientifique que dans les milieux chargés de définir les politiques économiques" (p. 391).

L'approche est bien identifiée : sur le plan théorique, la différence essentielle entre géographes (même quantitativistes) et économistes est l'absence chez les premiers d'une analyse fine des phénomènes de marché et de concurrence et des mécanismes spatio-économiques qui en résultent pour privilégier, en revanche, une description détaillée des caractéristiques géographiques (p. 146).

En résultat, les auteurs nous offrent, dans un ouvrage en français, un état des lieux de la science économique régionale, de l'"économie géographique", riche et saisissant, qui peut être complété par de nombreux ouvrages et "handbooks" parus en langue anglaise, notamment : S. Brakman et alii (2001) et J.V. Henderson et J.F. Thisse (2004).

Il s'inscrit, si l'on veut y trouver une filiation, dans la lignée des ouvrages français publiés dans l'ex-Bibliothèque de science régionale chez Economica comme J.P. Auray, A. Bailly, P.H. Derycke, J.M. Huriot (1994) ; M. Catin, J.Y. Lesueur, Y. Zenou (1999) ; C. Baumont, P.P. Combes, P.H. Derycke, H. Jayet (2000) – qui à la différence étaient tous des ouvrages collectifs – et dans la lignée de M. Fujita et J.F. Thisse (2003) et de l'ouvrage à vocation pédagogique de J.L. Mucchielli et T. Mayer (2005), qui a fait l'objet d'un compte rendu dans le n° 23-2006 de *Région et Développement*.

Un guide de lecture est donné dans l'avant-propos (p. 10) où les auteurs indiquent les chapitres constituant ce qui peut être le noyau dur d'un enseignement et ceux offrant plus des pistes d'approfondissement. Ils signalent avec pertinence les passerelles et les domaines d'analyse croisés. Quatre chapitres (traitant la concurrence monopolistique, le modèle de Krugman et son extension, la concurrence spatiale...) peuvent être utilisés dans un cours d'économie industrielle. Plusieurs chapitres (sur l'évolution des disparités régionales, le commerce inter-régional et la taille des marchés, le modèle gravitationnel...) peuvent être mobilisés dans un cours d'économie internationale. Des chapitres (sur les disparités territoriales, la mesure et les déterminants de la concentration spatiale) peuvent servir dans un cours d'économie du développement. Les chapitres consacrés aux indicateurs de concentration et à l'emploi des méthodes empiriques, notamment la conduite d'une analyse économétrique pour saisir le rôle de la concentration spatiale des activités sur la productivité locale, peuvent être particulièrement mobilisés dans un cours de statistique et d'économétrie appliquée.

Le développement de la nouvelle économie géographique initiée par Krugman serait resté contingent si elle n'avait pas offert une autre forme de modélisation théorique. Elle combine une approche microéconomique en termes d'équilibre général spatial, partant des décisions de localisation, et une formalisation des processus macroéconomiques de croissance et de répartition régionale de la population et des activités (Catin, 2000). Les auteurs ne présentent pas les multiples prolongements auxquels les modèles d'économie géographique ont donné lieu mais ils insistent justement sur l'originalité de la démarche de la nouvelle économie géographique. Ils en restituent bien l'essentiel. Les modèles d'économie géographique trouvent leur origine dans le besoin ressenti, en théorie du commerce international, d'intégrer la mobilité des facteurs à celle des marchandises. Une conséquence majeure est que les coûts et la demande deviennent endogènes car ils deviennent dépendants des décisions de localisation de l'ensemble des agents. "Paul Krugman a réussi la gageure de réunir les différents effets provoqués par la mobilité des firmes et des travailleurs au sein d'un modèle où marchés du travail et des produits sont interdépendants et d'avoir, ensuite, identifié les conditions relatives au degré d'intégration économique conduisant ou non à la formation d'une boule de neige à la Myrdal. Autrement dit, le mérite de Krugman est de séparer les cas où le

secteur manufacturier se concentre, à partir d'une différence – fût-elle minime – entre les régions,... de ceux où elle ne se forme pas pour, au contraire, se disperser. Ce qui distingue radicalement son approche des travaux antérieurs en économie urbaine est l'accent mis sur les externalités pécuniaires, endogènes donc, alors que ses prédécesseurs insistaient surtout sur les externalités technologiques, postulées le plus souvent a priori... La concurrence étant imparfaite, les externalités pécuniaires trouvent leur origine dans le fait que les prix ne reflètent pas la valeur sociale des décisions individuelles. Par conséquent, lorsque firmes ou travailleurs bougent, leurs fonctions d'objectif n'intègrent pas la totalité des effets que leurs décisions provoquent. En d'autres termes, leur mobilité entraîne des conséquences involontaires pour les autres agents. En résumé, l'équilibre spatial du modèle de Krugman peut être vu comme la résultante d'un jeu complexe entre forces de dispersion et forces d'agglomération." (p. 145-146).

Ceci étant, même si de nombreuses extensions ont été opérées, la modélisation reste limitée. Toutes les formes de mobilité, un choix plus étendu de secteurs et de relations inter-sectorielles ne sont pas compatibles dans un modèle unique. De même, au lieu d'étudier un petit nombre de régions et un grand nombre de firmes, on peut par exemple considérer à la place un petit nombre de firmes et un grand nombre de régions. Le problème posé à la nouvelle économie géographique lorsqu'on passe à trois régions ou plus est de modéliser les effets indirects entre les régions et les interdépendances complexes qui peuvent en résulter (Behrens et Thisse, 2007). De plus, avec un petit nombre de firmes, on doit abandonner l'hypothèse d'un marché de concurrence monopolistique pour supposer que les firmes ont des comportements stratégiques. Les modèles changent alors. Ils perdent leur caractère d'équilibre général pour devenir des modèles d'équilibre partiel. Pour les auteurs, les recherches entreprises sur ce dernier plan montrent que, par des approches très différentes, les conclusions sont qualitativement les mêmes. Il est clair que d'autres contextes peuvent être postulés et leur modélisation théorique reste à inventer pour parvenir à une plus grande généralité de situations.

En conclusion, l'ouvrage de Combes, Mayer et Thisse, par sa richesse dans l'analyse économique, est particulièrement recommandé aux chercheurs et aux étudiants avancés (Master, Doctorat) intéressés, directement ou indirectement, par l'économie géographique.

## RÉFÉRENCES

- Auray J.P., Bailly A., Derycke P.H., Huriot J.M. (dir.), 1994, *Encyclopédie d'économie spatiale*, Economica, Paris.
- Baumont C., Combes P.P., Derycke P.H., Jayet H. (dir.), 2000, *Economie géographique – Les théories à l'épreuve des faits*, Economica, Paris.
- Behrens K., Thisse J.F., 2007, "Regional economics: a new economic geography perspective", *Regional Science & Urban Economics*, 37.
- Brakman S., Garretsen H., Van Marrewijk Ch., 2001, repr. 2003, *An Introduction to Geographical Economics*, Cambridge University Press.

- Henderson J.V., Thisse J.F. (dir.), 2004, *Handbook of Urban and Regional Economics*, Vol. 4, Amsterdam, North Holland.
- Catin M., 2000, "Régions centrales et périphériques : externalités et économie géographique – Introduction", *Région et Développement*, n° 11.
- Catin M., Lesueur J.Y., Zenou Y. (dir.), 1999, *Emploi, concurrence et concentration spatiales*, Economica, Paris.
- Fujita M. et Thisse J.F., 2003, *Economie des villes et de la localisation*, De Boeck (trad. de *Economics of agglomeration*, Cambridge University Press, 2002).
- Mucchielli J.L., Mayer T., 2005, *Economie internationale*, Dalloz.

**Maurice Catin**

LEAD, Université du Sud Toulon-Var

**Maria Sémitiel Garcia, *Social Capital, Networks and Economic Development – An Analysis of Regional Productive Systems*, Edward Elgar, 2006, 264 p.**

Dans cet ouvrage, issu d'une thèse de doctorat soutenue à l'université de Sheffield, M. Sémitiel Garcia propose une approche pluridisciplinaire du développement des systèmes de production régionaux, appliquée en Espagne. Le point de départ méthodologique de l'auteur est l'étude des réseaux, formels et informels, des différents acteurs qui composent un système de production régional. Sa problématique s'inscrit dans le prolongement des travaux de Granovetter et d'un certain nombre d'auteurs (Bharadwaj, Dhoreian, Krakhard, Johnson) qui ont cherché à mettre en évidence le rôle structurant des réseaux sociaux dans l'organisation de la production et des échanges. M. Sémitiel Garcia insiste sur le rôle de l'histoire et de la géographie dans la formation de ces réseaux sociaux dont elle dresse une typologie dans le troisième chapitre de l'ouvrage où elle expose plus clairement sa démarche théorique. Elle émet l'hypothèse que ces réseaux conduisent à l'apparition d'un capital social spécifique à chaque région, générateur d'externalités positives, mais sont également responsables de l'apparition d'un certain nombre d'irréversibilités dans les trajectoires de développement régional, notamment en matière de spécialisation productive.

Sur un plan empirique, l'ouvrage propose l'application de cette démarche théorique sur l'étude de deux régions espagnoles, le pays Basque et l'Andalousie, qui, par leur niveau de développement, se trouvent dans une situation diamétralement opposée. La première, spécialisée dans l'activité métallurgique et mécanique, est une vieille région industrielle qui après avoir subi une période de crise profonde dans les années quatre-vingt, connaît un nouvel essor, en s'appuyant sur une dynamique d'innovation portée par le fonctionnement dense de ses réseaux sociaux. Ces derniers sont, aujourd'hui, de plus en plus institutionnalisés, à travers la création d'associations d'entrepreneurs, de clubs d'échange d'information, d'interfaces technologiques de type public-privé. La seconde région, classée dans les objectifs 1 de l'Union européenne, est spécialisée dans l'industrie agroalimentaire et suit un processus



de développement plus lent, car le fonctionnement des réseaux tissés entre les acteurs locaux, essentiellement informels, enferment les dynamiques de développement régional dans un sentier à faible potentiel technologique et freinent l'innovation et l'apprentissage.

L'intérêt du travail de M. Sémitiel Garcia est son aspect monographique. A l'issue de la lecture de son ouvrage, le lecteur a une bonne connaissance de l'histoire et des processus de développement de long terme dans les deux régions citées. On peut cependant regretter la faible teneur économique de son approche qui se veut pluridisciplinaire, mais qui réduit finalement l'interprétation des différentes trajectoires de développement au seul fonctionnement des réseaux sociaux dans chaque région.

**Michel Dimou**

CERESUR, Université de La Réunion

**Nadine Levratto (dir.), *Comprendre les économies d'outre-mer*, L'Harmattan, Paris, 2007, 344 p.**

L'ouvrage coordonné par N.Levratto réunit les contributions de treize chercheurs, spécialistes des économies insulaires et ultra-marines. L'objectif de l'ouvrage est d'apporter un éclairage renouvelé sur la réalité économique des départements d'outre-mer français, dont la dépendance à l'égard de la métropole, le niveau élevé du chômage et les exonérations fiscales constituent les traits les plus caractéristiques.

L'ensemble des contributions met en évidence les ambivalences du modèle de développement de ces économies et des politiques publiques qui lui sont associées, tiraillées entre, d'une part, une volonté d'intégration à l'espace national et européen et, d'autre part, une demande de reconnaissance des spécificités ultra-périphériques et ultra-marines. En montrant que le débat économique et politique sur le développement de ces espaces s'est, pendant longtemps, enfermé dans cette approche dichotomique souvent stérile, ces auteurs s'en distinguent en proposant une nouvelle problématique qui cherche à reconsidérer la façon dont se forment et évoluent les systèmes de régulation régionale des économies d'outre-mer. Ces systèmes, dont les déterminants sont à la fois locaux et globaux (nationaux ou européens), sont appréhendés à travers quatre dimensions importantes :

- les formes de coordination des échanges entre les entreprises ;
- les relations de travail au sein des différents secteurs productifs ;
- le profil socioculturel des acteurs régionaux, privés et publics ;
- les mécanismes de régulation politique.

La première partie de l'ouvrage rappelle les enjeux de développement liés à la notion de petite économie insulaire. La seconde partie apporte un éclairage institutionnel sur l'organisation des trois secteurs phares des économies d'outre-mer que sont l'agriculture, les transports et le tourisme. Enfin la troisième partie met en lumière le rôle des politiques publiques et l'efficacité des systèmes d'aide tant sur un plan microéconomique que macroéconomique.

L'ouvrage, dans son ensemble, présente une lecture assez complète et méticuleuse des processus de développement économique des économies d'outre-mer et une évaluation intéressante des différents programmes de rattrapage, mis en place suite à la loi de départementalisation du 19 mars 1946, qui n'ont, de toute évidence, pas produit l'assimilation sociale escomptée. On peut cependant regretter deux aspects qui nuisent à la pertinence de la démarche engagée : tout d'abord, un certain glissement des différentes contributions vis-à-vis du cadre théorique énoncé en introduction, ce qui conduit à une perception plus floue de la notion même de système de régulation régional. Puis, une certaine réticence quant à la mise en perspective des conclusions fortes de l'analyse engagée, ce qui, au final, ne permet pas au lecteur de conclure si le développement des économies d'outre-mer représente un modèle spécifique de développement ou pas.

La lecture de l'ouvrage reste, dans son ensemble, une source importante d'informations et d'analyses sur le mode d'organisation et les trajectoires de développement des économies d'outre-mer.

**Alexandra Schaffar**

LEAD, Université du Sud Toulon-Var  
et IREMIA, Université de La Réunion

**Roberto Camagni et Denis Maillat (textes réunis par), *Milieus innovateurs – Théorie et politiques*, Economica-Anthropos, Coll. Géographie, 2006, 520 p. (504 + XVI p.).**

Cet ouvrage est un peu le bilan de vingt ans de travaux entrepris par le GREMI (Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs). Une présentation sous forme d'avant-propos de D. Maillat, un historique du GREMI par A. Matteaccioli et M. Tabariés et une conclusion-"testament" de R. Camagni entourent une sélection de (17) textes publiés entre 1986 (Ph. Aydalot) et 2002 (R. Camagni). Comme le dit R. Camagni en conclusion, "la phase historique (et générationnelle) de la vie du GREMI est aujourd'hui certainement accomplie"<sup>4</sup> et c'est donc avec nostalgie, sinon avec une certaine émotion, que l'on parcourt cet ouvrage pour ceux qui, dans les années 1980-90, ont fréquenté, accompagné, apprécié, travaillé avec les économistes régionaux regroupés au sein du GREMI (Ph. Aydalot, R. Camagni, D. Maillat, J.C. Perrin... et de manière générale les quinze auteurs notamment listés à la fin). Les jeunes générations trouveront là des textes de référence qui ont irrigué les avancées de la science régionale en matière d'économie et de géographie de l'innovation et de développement territorial.

Une des qualités du livre, au-delà des textes sélectionnés et des nombreuses publications référencées qui ont jalonné l'activité du réseau, est

---

<sup>4</sup> Un des derniers ouvrages du GREMI [R. Camagni, D. Maillat, A. Matteaccioli (éds.), *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, IRER, EDES, Neuchâtel, 2004] a fait l'objet d'un compte rendu dans *Région et Développement*, n° 21, 2005.

d'essayer de situer l'apport scientifique du GREMI par rapport à l'évolution de l'économie spatiale et de la géographie économique intervenue depuis.

De manière peut-être la plus marquante, comme le souligne Camagni, le GREMI a anticipé des thèmes de recherche qui sont devenus cruciaux en économie territoriale et en économie en général. Le milieu, interprété comme acteur collectif et comme capital relationnel, appuyé sur des synergies locales et des processus de coopération, appelle une théorie économique de l'action collective et de la coordination. Le milieu, perçu comme un capital (social spatialisé), peut être à l'origine d'une croissance endogène. Le milieu, vu comme une production de biens publics par des acteurs privés, un lieu d'ancrage de règles spécifiques, coïncide aussi avec le développement de l'économie institutionnelle et des conventions. De manière plus directe, le milieu conduit à étudier les facteurs d'innovation et la portée de la concentration spatiale, des proximités géographique et organisée, à s'attacher à la formation, au développement et aux conditions de réussite des clusters industriels ou technologiques, à mettre l'accent sur les processus d'apprentissage collectif à la base des gains de productivité et des avantages compétitifs. Le milieu s'attelle à capter les déterminants des processus d'innovation, de création technologique et de connaissance des entreprises, et leurs relations avec l'organisation productive et urbaine.

On peut tout de même formuler un regret. Les recherches sur les milieux innovateurs auraient pu être le courant fédérateur d'analyses théoriques et empiriques et de concepts qui se sont multipliés depuis trente ans dans le champ de l'économie géographique de l'innovation et de la connaissance. Au lieu d'essayer d'utiliser, et même de réunir, les multiples facettes et approches qui ont été offertes en parallèle, les travaux du GREMI, typiques d'une tradition théorique qualitative et basée sur des enquêtes de terrain, comme le reconnaît Camagni, n'ont proposé qu'un courant particulier, fermé aux analyses formalisées, quantitatives, de l'économie industrielle et de l'innovation, de l'économie géographique, de la croissance endogène. Le cloisonnement du GREMI sur des approches factuelles a conduit le réseau de chercheurs à se limiter et à rester en marge de nouveaux courants théoriques et analytiques majeurs de la science économique. En particulier, le GREMI n'a proposé aucune "vérification" empirique, aucune évaluation statistique, d'un effet du "milieu" et de ses structures sur l'innovation et la croissance. Les apports sont à rechercher ailleurs, dans les nombreux travaux économétriques sur les "knowledge spillovers", l'efficacité de la proximité géographique des activités de production et de recherche-développement, les fonctions de production de connaissance, qui se sont développés en parallèle des apports des théories de la croissance endogène et de la nouvelle économie géographique.

En conclusion, un ouvrage conseillé où le lecteur trouvera dans les *milieux* – au sens étymologique – à la fois l'analyse de *groupements* particuliers et ce qui a été un *centre* important de recherches en science régionale pendant vingt ans.

**Maurice Catin**

LEAD, Université du Sud Toulon-Var

**Aura Reggiani, Kenneth. Button et Peter Nijkamp (eds.), *Planning Models, Classics in Planning, volume 2*, Edward Elgar, Cheltenham, 2006, 584 p.**

Cet ouvrage est le deuxième volume de la série "*Classics in Planning*", édité par K. Button et P. Nijkamp, consacrée aux différents aspects de la planification et comprenant chacun une collection d'articles de référence. Les autres ouvrages parus de cette série sont "*Social Planning*" (volume 1), "*Public Facilities Planning*" (volume 3), "*Regional Planning*" (volume 4), "*Planning History and Methodology*" (volume 5), "*Land Use Planning*" (volume 6) et "*Transportation Planning*" (volume 7).

Une préface générale à la série, commune aux sept ouvrages, ouvre ce volume. Les auteurs définissent la planification comme une analyse rationnelle et systématique des différents modes d'action et des moyens de mise en œuvre de ces actions afin d'atteindre des buts et objectifs pertinents. Ils présentent la planification comme une activité spécifiquement humaine remontant au moins à l'antiquité et comme une composante à part entière de nombreuses disciplines scientifiques. L'objectif de cette série est alors d'offrir une mise en perspective critique de la planification à travers une série systématique d'ouvrages contenant des articles "classiques" du domaine.

Le chapitre introductif présente spécifiquement les objectifs du deuxième volume de la série, centré sur les modèles de la planification. Après quelques considérations génériques sur les avantages et les inconvénients de la modélisation et de la formalisation, bien connues des économistes (des réflexions sur l'abstraction et la simplification, sur le débat autour du réalisme des hypothèses et la position de Friedman), les éditeurs de l'ouvrage présentent leur mode de sélection des articles réimprimés dans cet ouvrage. En particulier, ils ont choisi les articles "classiques", non pas en se basant sur le nombre de citations (une procédure qui présente plusieurs inconvénients, comme celui de privilégier les articles de synthèse au détriment des articles de recherche) mais selon leur propre expérience et celle d'autres experts du domaine. Ils ont ainsi sélectionné 32 articles, allant de 1960 à 2004 et regroupés en six grands domaines, qui constituent également les six parties de cet ouvrage : "*Location models*", "*Spatial interaction models*", "*Micro-macro models*", "*Dynamic models*", "*Network models*", "*Policy-planning models*".

La première partie s'intéresse aux modèles de localisation des agents économique et regroupe 6 articles. Ainsi Herbert et Stevens (1960) adaptent un programme linéaire destiné à répartir les ménages dans une aire résidentielle de façon optimale. A la critique de Lee (1973) sur les modèles urbains à grande échelle succèdent deux revues de littérature de Harris (1985) et de Wegener (1994) sur les modèles expliquant la localisation des activités économiques. Roi *et al.* (1985) présentent un modèle présentant la distribution spatiale de la demande des consommateurs et de l'offre des services à la consommation. Finalement, O'Kelly (2004) passe en revue les contributions de W. Isard à la modélisation de l'interaction spatiale et fournit ainsi une transition à la partie suivante. Il apparaît que les travaux d'Alonso ne sont pas repris dans cette partie. Cette omission est plutôt surprenante compte tenu de l'influence de cet auteur dans la structuration de la pensée en économie urbaine pour ce qui est de

l'analyse des choix de localisation des ménages et des entreprises au sein des espaces urbains.

La deuxième partie regroupe cinq articles sur les modèles d'interaction et les modèles d'entropie. Les modèles d'interaction modélisent les flux de personnes, de biens et d'information d'un lieu d'origine à un lieu de destination. Ils représentent un outil important pour analyser la géographie des mouvements, en particulier après les travaux de Wilson à la fin des années 60 qui a montré comment les modèles d'interaction pouvaient être dérivés d'une maximisation de l'entropie du système. Trois articles s'intéressent au lien entre le principe de l'entropie maximale et la théorie économique de l'utilité. Nijkamp (1975) démontre que l'approche de l'entropie peut être interprétée comme une fonction de coût généralisé alors que Sheppard (1978) examine différentes rationalisations des modèles de gravité. Le problème de calibration de ces modèles est examiné par Sen et Sööt (1981). Fotheringham et Dignan (1984) relie la théorie générale des mouvements d'Alonso avec les analyses de Fotheringham sur les choix hiérarchiques et la concurrence entre destinations. Finalement, Roy et Thill (2004) proposent une revue de la littérature utile dans le domaine.

Les modèles micro-macro sont présentés dans la troisième partie, assez (trop) hétéroclite et hétérogène dans les thèmes abordés. Les modèles de choix discrets, dont l'importance n'est plus à démontrer, sont abordés par McFadden et Reid (1975). D'autres modèles s'intéressant à l'aspect dynamique des interactions micro-macro sont ensuite mis en évidence. De Palma et Lefevre (1983) formulent un processus de Markov en temps continu pour prendre en compte les effets du temps et des interactions sociales entre individus. Haag et Weidlich (1984) introduisent un ensemble d'équations pour décrire la dynamique des systèmes de population. Une revue de littérature sur les principes de modélisation déterministes et probabilistes, statiques et dynamiques est fournie par Fischer (1985). Nijkamp et Reggiani (1988) montrent la correspondance entre les modèles de choix discrets et les modèles d'interaction, un chapitre qui aurait été plus approprié dans la partie précédente. Enfin, Raney *et al.* (2003) analysent les interactions micro-macro dans les simulations multi-agents de transport.

La quatrième partie regroupe six articles sur les modèles dynamiques, qui ont été particulièrement analysés depuis le début des années 80. C'est ainsi que le choix des articles dans ce thème démarre par l'étude d'Allen et Sanglier (1981). Ils introduisent le concept d'auto-organisation, en intégrant l'interaction spatiale avec les concepts issus de la théorie des places centrales. L'analyse spatiale a également emprunté à la biologie pour analyser la concurrence entre les agents, les populations et les activités (Dendrinis et Sonis, 1981) et aux analyses fractales pour représenter l'évolution des villes (Batty et Longley, 1987). Ces modèles écologiques ou basés sur la théorie du chaos sont utiles parce qu'ils consistent en d'équations très simples, n'incorporant pas d'éléments stochastiques, et parce qu'ils permettent d'aboutir à des schémas oscillatoires et instables très riches, comme le montrent Nijkamp et Reggiani (1995). Le débat entre modèles à temps discret *versus* temps continu est abordé par Thill et Wheeler (1995). Finalement, Donaghy (2002) examine les caractéristiques

conceptuelles, méthodologiques et empiriques des modèles intertemporels d'Isard et Liossatos et présente les différentes extensions possibles.

Les modèles de réseaux sont abordés dans la cinquième partie à travers 5 chapitres. Camagni *et al.* (1986) confrontent la notion de ville-réseaux au paradigme plus traditionnel des systèmes hiérarchisés de villes. Les relations entre divers types de réseaux évoquent la notion de complexité, qui a fait l'objet d'un ensemble de contributions dans les années 90. Ainsi, Krugman (1994) argumente pourquoi le concept de paysage complexe devrait être ajouté au vocabulaire des économies. L'interaction entre la dynamique spatiale et les réseaux a également été modélisée par Roy (1999). Dans les années 90, les chercheurs se sont intéressés à la modélisation et à la mesure de la topologie des réseaux, tels que Barabási et Albert (1999). Enfin, une méthode permettant de détecter des comportements complexes consiste en l'utilisation de techniques capables d'extrapoler des données des interactions de réseaux non-linéaires. Une façon de le mettre en œuvre est d'effectuer des tests détectant les formes de dépendances non-linéaires dans les séries temporelles. Une alternative est d'utiliser les réseaux de neurones artificiels. Ce débat est abordé par Fischer *et al.* (2003). Bien qu'intéressante, cette partie aurait certainement profité de la présence d'un article de synthèse sur les différents modèles de réseaux.

Finalement, la dernière partie regroupe quatre articles explorant les questions des politiques publiques dans un contexte spatial. Ainsi, Nijkamp et Rietveld (1976) s'intéresse à l'utilisation des fonctions multi objectifs dans la décision avec une application empirique dans le domaine de la politique d'industrialisation régionale. Snickars et Weibull (1976) traitent des implications des modèles liés au principe d'entropie et discutent des implications dans les politiques de transport et de logement. Une autre branche de la planification publique fait appel à l'analyse entrée-sortie, souvent utilisée en combinaison avec des modèles d'équilibre spatiaux, comme dans l'article de Kim *et al.* (1983). Enfin, Rey (2000) explore plus en détail les liens entre différents domaines émergents de la science régionale et l'analyse input-output. En particulier, il met en valeur le rôle des techniques de l'économétrie spatiale. Potentiellement intéressante, cette partie souffre d'un nombre peu élevé d'articles, aux thématiques très restreintes, alors que le sujet a été abondamment évoqué dans la littérature. Il s'agit là de la partie la moins convaincante de l'ouvrage.

**Julie Le Gallo**

CRESE, Université de Franche-Comté

**David A. Plane, Lawrence D. Mann, Kenneth Button, Peter Nijkamp (eds.), *Regional Planning, Classics in Planning*, volume 4, Edward Elgar, 2007, 692 p.**

Cet ouvrage est le quatrième volume de la Collection "Classics in Planning", lancée chez Edward Elgar. Il fait sept centimètres d'épaisseur et réunit pas moins de 30 articles, publiés entre 1973 et 2004. On trouve là une compilation, assez hétéroclite, de textes de référence qui ont pu jaloner

l'évolution de la science régionale de ces trente dernières années. Le titre retenu à la base de la sélection des articles, la "planification régionale", vu au sens strict, sous l'angle interventionniste d'une planification décentralisée, apparaît assez daté et vu dans sa définition large, sous l'angle des "politiques régionales", couvre un ensemble multiforme aujourd'hui, qui, comme dans le sable dans les mains, échappe plus on le serre. Plane, Mann, Button et Nijkamp ont pleinement conscience de ces deux écueils et, pour les éviter, ont balisé leur itinéraire.

Pour contourner le premier écueil, les auteurs retiennent deux grandes étapes dans le mouvement des idées. Pour eux, la première étape, celle de la planification régionale, du moins dans sa définition à l'américaine, qui s'est développée après la deuxième Guerre mondiale et a atteint son sommet dans les années 1960-70, est couverte par deux ouvrages qui ont fait autorité à l'époque : John Friedmann et William Alonso (eds.), *Regional planning and development: A reader*, MIT Press, Cambridge, MA, 1964, et des mêmes auteurs, *Regional policy: Readings in theory and applications*, MIT Press, Cambridge, MA, 1975. Les deux "readers" de Friedmann-Alonso sont évoqués par les auteurs en introduction comme des ouvrages de référence, leur permettant d'ignorer cette période, sauf justement en reproduisant en entame un article de J. Friedmann, rédigé en 2001 à la mémoire de W. Alonso, reconnaissant que depuis leur publication commune le monde a changé, d'autres préoccupations ont émergé qui ont largement renouvelé l'analyse des politiques régionales de développement.

Le "passage du témoin" étant cautionné par le témoin même de l'époque, si l'on peut dire, Plane et al. vont donc prendre le relais pour couvrir la période récente, laissant du coup dans l'ombre aussi des contributions parues dans ces années là dans le "Journal of the American Institute of Planners" ou les travaux sur la "planification stratégique".

Un second écueil les guette alors : la profusion, l'éclatement des travaux dans la période actuelle. Les auteurs sont amenés à poser frontalement le problème de la délimitation du champ des analyses qu'ils doivent couvrir. (i) les politiques régionales de développement sont devenues multiples. Nous pouvons citer en vrac : développement local, aménagement du territoire, reconversion industrielle, zones rurales, attractivité des entreprises, formation, innovation, transport, infrastructures, logement, environnement, pauvreté, aménités, tourisme, activités culturelles, fiscalité, étalement des agglomérations urbaines, etc. (ii) les travaux se sont éparpillés : on peut opposer peut-être encore plus ici qu'ailleurs les études pratiques, de terrain, et la recherche académique ; la science régionale des géographes, aménageurs... et la science économique régionale. Pour aller vite, la première privilégie le jeu des acteurs, l'étude de la prise des décisions, la gestion des projets, l'évaluation de l'action publique locale ; la seconde privilégie les analyses formalisées, l'évaluation quantitative des projets et des politiques. Les auteurs se veulent apparemment éclectiques. Les textes sont réunis en quatre parties : 1- les différentes approches des politiques régionales dans la science régionale (Friedmann, 2001 ; Chesaire et Malecki, 2004 ; Polèse, 1999) ; 2- les avancées théoriques dans l'analyse des processus de développement régional : sur la croissance et la convergence (Carlino et Mills, 1987 ; Barro et Sala-i-Martin, 1992), les aménités et la qualité

de vie, l'évolution des villes et des régions (Henderson, 1986 ; Krugman, 1991 ; Fujita, 1988 ; Mills 1992 ; Audretsch et Feldman, 1996 ; Glaeser, 1998 ; Duranton et Puga, 2001) ; 3- l'évaluation des politiques régionales (7 articles) ; 4- les pratiques de la planification régionale (7 articles).

Il en résulte un vaste panorama, avec des choix ou des rapprochements inattendus. La plus large part est en réalité accordée à la littérature d'économie spatiale, peut-être par la force des choses "scientifiques". On peut s'interroger sur la deuxième partie qui reproduit des articles qui n'ont pas vocation première, le plus souvent, d'éclairer les politiques économiques, même si les conclusions obtenues et les travaux ultérieurs ont pu plus ou moins amener à discuter du choix des politiques régionales. Dans le genre, des articles théoriques comme ceux de Philippe Martin sur les politiques d'infrastructure ou d'innovation dans les modèles d'économie géographique centre-périphérie auraient pu être préférés au modèle séminal de Krugman<sup>5</sup>. La quatrième partie contient des études quantitatives typiques, rarement entreprises ponctuellement pour aider les collectivités territoriales et définir les politiques régionales, qui seraient mieux venues dans la troisième partie, même si elles sont appliquées à des espaces précis : Matthew Kahn (2002) sur la demande de préservation de l'environnement ; Bramley (1993) sur la modélisation du prix des logements ; Mera (1973), un des premiers articles sur les fonctions de production régionales qui aurait bien pu figurer à côté de ceux de Aschauer (1989) et Holtz-Eakin (1994) sur l'impact des dépenses et du capital publics. Curieusement, de nombreux articles regroupés par Reggiani et Nijkamp dans l'ouvrage dont le compte rendu suit auraient pu utilement figurer dans ce recueil.

Par ailleurs, des aspects sont ignorés, comme tout le courant de l'économie publique locale ou les modèles économétriques de politique économique, qui sont certainement réservés pour d'autres ouvrages de la Collection. Enfin, il y a un parti pris anglo-saxon dans la composition de l'ouvrage alors que les travaux européens en la matière sont importants et auraient mérité plus d'attention.

En conclusion, un livre riche mais dont l'envergure risque finalement de ne pas correspondre à la demande du chercheur spécialisé comme à celle du praticien.

**Maurice Catin**

LEAD, Université du Sud Toulon-Var

**Aura Reggiani et Peter Nijkamp, *Spatial Dynamics, Networks and Modelling*, Edward Elgar, Cheltenham, 2006, 520 p.**

Cet ouvrage collectif s'intéresse à la modélisation de la dynamique spatiale et des réseaux dans les économies modernes de l'information et de la communication avec une vocation pluridisciplinaire affichée : économie,

---

<sup>5</sup> Et, de manière générale, voir par exemple R. Baldwin, R. Forslid, P. Martin, G. Ottaviano, F. Robert-Nicoud, *Economic geography and public policy*, Princeton University Press, 2003.



aménagement, géographie. L'ouvrage contient 17 chapitres, y compris le chapitre introductif. Il s'agit de versions révisées d'articles présentés dans des sessions spéciales du "World Congress of the Regional Science Association International", qui a eu lieu à Port Elizabeth (Afrique du Sud) en 2004. Tous les articles ont fait l'objet d'une procédure de referee.

L'ouvrage s'organise en cinq grandes parties de trois articles (quatre articles pour la première partie) avec une bibliographie propre à chaque article et une liste de mots-clés en fin d'ouvrage. La première partie regroupe quelques avancées analytiques dans la modélisation en économie spatiale alors que la seconde partie se concentre sur la modélisation des réseaux de transport. Les trois dernières parties sont consacrées à des analyses théoriques et empiriques sur la dynamique spatiale et industrielle (partie trois), la dynamique des systèmes régionaux (partie quatre) et la dynamique des systèmes de transport urbains (partie cinq).

Le chapitre introductif d'A. Reggiani et P. Nijkamp souligne la complexité des interdépendances entre individus dans le temps et dans l'espace et l'utilité d'intégrer l'analyse en termes de réseaux dans les approches géographiques traditionnelles qui modélisent les dynamiques spatiales. Il fournit également diverses bases théoriques pour comprendre ces dynamiques : théorie des systèmes complexes, économies auto-organisatrices, modèles évolutionnistes.

La première partie, intitulée "*Analytical Advances in Modelling the Space-Economy*" regroupe quatre articles aux thématiques variées et non nécessairement reliées entre elles. Les deux premiers se focalisent sur l'analyse des réseaux. Ainsi, N. Waters (chapitre 2) présente une revue de littérature sur la façon dont les réseaux ont été modélisés dans plusieurs disciplines, géographie, sociologie, informatique, physique, mathématiques, géographie et science régionale, et propose des ponts entre ces disciplines. L.A. Schintler, R.G. Kulkarni, S.P. Gorman et R.R. Stough (chapitre 3) s'intéressent quant à eux à l'utilité des réseaux pour analyser les interdépendances des infrastructures critiques aux Etats-Unis. En particulier, ils concentrent leurs réflexions sur les réseaux d'électricité et ceux de l'information. Après une discussion sur les problèmes physiques que peuvent rencontrer ces réseaux, les auteurs proposent une modélisation en termes de réseaux complexes et les conséquences sur ces réseaux des diverses "attaques" dont ils peuvent faire l'objet. L'article de A. Reggiani, C. Ventrucci, P. Nijkamp et G. Russo (chapitre 4) se positionne quant à lui dans le cadre général des systèmes complexes et sur le concept de "criticalité auto-organisée" (SAO). Ce dernier concept est basé sur l'idée que des systèmes complexes peuvent se développer spontanément. En d'autres termes, ils s'auto-organisent dans un état caractérisé par une structure complexe, état dans lequel de petits chocs sont susceptibles de provoquer des réactions en chaîne dans tous ses éléments constitutifs. Alors que ce concept a été principalement appliqué dans les sciences physiques, les auteurs s'intéressent à sa pertinence pour analyser l'évolution de la dynamique des marchés du travail dans les régions allemandes, lesquelles sont sujets à des chocs et impulsions macroéconomiques. Enfin, l'article de T. de Graaff, K. van Montfort et P. Nijkamp (chapitre 5) relève de l'économétrie spatiale et s'intéresse aux propriétés à distance finie de la version spatialisée du test de non-linéarité BDS.

Diverses simulations de Monte-Carlo sont réalisées. Elles montrent que ce test n'est utilisable que dans les échantillons de grande taille et qu'il est puissant contre plusieurs alternatives, allant de spécifications de type SARMA ou d'autres spécifications non-linéaires.

La seconde partie, intitulée "*Modelling Transport Networks*", est plus homogène avec trois articles centrés sur les réseaux de transport. Tout d'abord, l'article de K.E. Haynes, R.G. Kulkarni, L.A. Schintler et R.R. Stough (chapitre 6) s'intéressent aux propriétés d'auto-organisation dans les réseaux d'autoroutes aux Etats-Unis. Ils montrent que si les flux de trafics sur les autoroutes continuent de s'accroître aux rythmes présents sans nouvelles infrastructures, de nouvelles formes de contrôle et d'organisation du trafic devront être mis en œuvre. Ensuite, l'article d'A. de Palma et N. Picard (chapitre 7) est de nature théorique : ils présentent un modèle de comportement de choix de trajectoire lorsque le temps de parcours est incertain. Le trajet choisi est celui qui minimise le temps de parcours espéré, sachant que les individus ont des aversions pour le risque différentes. Enfin, B. Jourquin et M. Beuthe (chapitre 8) proposent une réflexion sur la modélisation du transport de fret incorporant les différentes spécificités de ce dernier par rapport à la modélisation du transport des personnes, telles que les opérations de chargement et de déchargement et les transits. Les auteurs présentent également dans ce chapitre le logiciel NODUS, développé à l'Université Catholique de Mons. Il s'agit d'un Système d'Information Géographique destiné à l'analyse du transport de fret multi- et intermodal.

Les trois dernières parties présentent diverses applications se focalisant sur le deuxième grand thème de cet ouvrage : la dynamique spatiale. Ainsi la troisième partie, intitulée "*Spatial and Industrial Dynamics*", contient deux articles théoriques et un article empirique sur les dynamiques industrielles et spatiales. K. Frenken, F.G. van Oort et T. Verburg (chapitre 9) proposent une revue de la littérature sur les liens entre variété et croissance régionale. Cette problématique générale est abordée à travers trois cadres d'analyse. Premièrement, les nouvelles théories de la croissance et l'économie géographique mettent en avant le rôle des effets de débordement entre secteurs, la variété devenant ainsi un facteur additionnel de croissance économique. Deuxièmement, la variété peut être conçue comme une stratégie de portefeuille destinée à protéger une région des chocs externes de demande. Troisièmement, l'économie évolutionniste aborde cette question dans une vision dynamique. Une autre revue de littérature est proposée par P. Nijkamp et L. Van Wissen (chapitre 10) sur la question du rôle de l'entrepreneur et de l'esprit d'entreprise dans les économies modernes. Ils passent en revue les travaux s'interrogeant sur la démographie des entreprises. Alors que ce type d'études est fréquent en économie industrielle et en sociologie de l'organisation, peu d'analyses sont menées en science régionale alors qu'une perspective explicitement spatiale est susceptible de fournir de nouvelles perspectives. Enfin, l'article de R. Wenting et R.A. Boschma (chapitre 11) se base sur l'économie évolutionniste, appliquée à l'économie géographique, afin d'analyser l'évolution dans l'espace de l'industrie automobile au Royaume-Uni depuis sa création. A l'aide d'une base de données contenant, pour chaque firme, leurs dates d'entrée et de sortie et leur localisation, des analyses économétriques sont menées montrant que les

économies d'agglomération et les phénomènes de "spin-off" (des nouvelles firmes créées par des anciens employés des firmes existantes) sont importantes pour expliquer la formation du paysage de l'industrie automobile au Royaume-Uni.

La quatrième partie, intitulée "*Dynamics in Regional Systems*", comprend trois articles empiriques. Le premier est dû à F.-J. Bade (chapitre 12) et s'intéresse à l'évolution de l'emploi régional en Allemagne pour la période 2001-2010, une période permettant l'évaluation ex post et l'analyse des erreurs faites dans les estimations précédentes. L'auteur démarre par une brève discussion sur les méthodologies de prévision et les analyses en termes de séries temporelles. Elles sont en fait basées sur l'approche traditionnelle de Box-Jenkins sur des modèles ARIMA avec deux hypothèses : la structure spatiale est caractérisée par une forte inertie et seules des influences fortes et durables sont à même de modifier les tendances. Ces méthodes sont appliquées à l'analyse des changements prévus sur la structure spatiale en Allemagne (emploi total et emploi par grands secteurs d'activités) et l'article se conclut par une étude de la précision des prévisions précédentes. Il apparaît par exemple que la croissance de l'emploi en Allemagne de l'Est avait été sur-estimée pour la période 2001-2004. Le second article, proposé par J.M. Mella-Márquez et C. Chasco-Yrigoyen (chapitre 13) consiste en une analyse de la croissance urbaine à travers les méthodes de l'économétrie et de la statistique spatiales. Sur la base d'un modèle de  $\beta$ -convergence incluant diverses formes d'autocorrélation spatiale, ils étudient la performance de 122 principales villes espagnoles (capitales des provinces et villes de plus de 50 000 habitants) pour la période 1985-2001. Cette période a été caractérisée par une forme de convergence en termes de PIB par tête mais cette convergence a été plus lente pour les villes localisées parmi les régions du Sud-Ouest en retard de développement. Ceci confirmerait, à travers une analyse urbaine, que l'intégration européenne a davantage profité aux aires initialement mieux dotées. Par ailleurs, l'analyse fait également apparaître de fortes interactions spatiales entre les villes. Finalement, l'article de D. Ballas, G. Clarke, D. Dorling et D. Rossiter (chapitre 14) montre comment l'utilisation d'un modèle de microsimulation spatial (*SimBritain*) permet d'estimer l'impact des politiques publiques au Pays de Galles. Ce modèle combine des données provenant de différentes sources et simule les conditions de vie des ménages. Après une discussion sur les méthodes de construction et de pondération des différentes variables, les auteurs montrent comment ce modèle permet de prévoir l'évolution des caractéristiques de la population et les effets sur celles-ci de certaines politiques redistributives et leur déploiement dans l'espace.

La cinquième partie, intitulée "*Dynamics in Urban Transport Systems*" contient deux articles théoriques et un article empirique. Tout d'abord, F. Medda, P. Nijkamp et P. Rietveld (chapitre 15) s'intéressent aux effets des coûts de transport, supposés dépendre de la distance mais aussi du temps, sur la croissance urbaine. Ce problème est analysé à travers un cadre original, l'algorithme morphogénétique de Turing (1952) : la forme urbaine est considérée comme étant le résultat d'un processus de sélection et ce processus est analysé à travers cet algorithme, qui examine la génération spontanée de schémas spatiaux. Ensuite, alors que le modèle dans cet article repose sur une

ville monocentrique, A. De Palma, F. Dunkerley et S. Proost (chapitre 16) analysent quant à eux les problèmes de congestion dans une ville multicentrique, contenant différents centres d'emploi. Sur la base d'un modèle d'économie urbaine, les auteurs calculent numériquement l'équilibre de Nash de court terme dans le cas où les ménages habitent au centre et effectuent des navettes dans les centres d'emploi pour y travailler et réaliser des achats. Les centres peuvent être asymétriques (différences dans les marchés des produits et du travail). Les auteurs concluent leur article par une analyse de bien-être. Enfin, R. Camagni et R. Capello (chapitre 17) s'intéressent à l'évaluation *ex ante* d'un projet d'infrastructure urbain : la construction d'une voie de métro dans la ville de Trente au lieu de rails dans la ville même. Ce projet a pour objectif d'accroître l'accessibilité au centre, la qualité urbaine (disparition des rails, nouveaux espaces publics) et environnementale (diminution des nuisances sonores) et les profits espérés. Il s'agit d'évaluer ces différents avantages à travers les augmentations des prix immobiliers sur la base d'un modèle hédoniste immobilier. Après une discussion méthodologique sur la méthode des prix hédonistes et les différents problèmes empiriques qu'elle pose, les auteurs estiment un tel modèle pour 100 maisons et 50 immeubles commerciaux localisés sur toute l'aire urbaine de Trente. Les résultats permettent de simuler et de comparer les effets de la modification de différentes variables (accessibilité, qualité urbaine, activité commerciale) sur les prix.

En conclusion, cet ouvrage contient des articles variés sur différents aspects d'économie spatiale. La répartition entre articles théoriques et articles empiriques est équilibrée, ainsi que la répartition entre problématiques urbaines et problématiques régionales. Les techniques mobilisées (séries temporelles, économétrie spatiale, simulations, etc.) sont diverses. Il convient cependant de remarquer que les articles relevant des thématiques privilégiées par les éditeurs dans leur chapitre introductif (économie de la complexité, économie évolutionniste, économie des réseaux) ne représentent en fait qu'une part minoritaire de l'ouvrage (5 articles), les autres se positionnant dans le champ plus traditionnel de la science régionale ou de l'économie urbaine. Les lecteurs intéressés par une initiation aux analyses en termes de réseaux trouveront dans les deux premières parties des éléments intéressants à cet effet. Ils y trouveront également un bon échantillon des travaux actuels en science régionale.

**Julie Le Gallo**

CRESE, Université de Franche-Comté

**Zoltan J. Acs (ed.), *The Growth of Cities*, An Elgar Reference Collection, Edward Elgar, 2006, 650 p.**

La mode est la compilation dans un ouvrage de textes de base, de travaux fondateurs, qui ont ouvert la voie ou fait particulièrement progresser certains axes d'analyse. Les articles réunis par Zoltan Acs, s'ils offrent un panorama très varié, souffrent peu de discussion.

Après une vue d'ensemble (Glaeser, 2000 ; Nijkamp et Poot, 1998) donnée dans la première partie, l'auteur a retenu huit grands domaines (parties 2

à 9) : la nouvelle économie géographique (Krugman, 1991, 1993, 1996) ; les théories de la croissance endogène (Romer, 1986, 1990 ; Lucas, 1988) ; l'économie géographique de l'innovation et les externalités de connaissance (Jaffe, Trajtenberg, R. Henderson, 1993 ; Audretsch et Feldman, 1996 ; Anselin, Varga et Acs, 1997) ; le capital humain et la croissance urbaine (Simon et Nardinelli, 1996 ; Glaeser, Scheinkman et Shleifer, 1995 ; Rauch, 1993 ; Ciccone et Hall, 1996) ; structure industrielle spécialisée ou diversifiée, externalités dynamiques et croissance locale (Glaeser et al., 1992 ; Henderson et al., 1995 ; Feldman et Audretsch, 1999) ; le contexte régional à la création d'entreprises et le rôle de l'entreprenariat (Michelacci, 2003 ; Acs et Armington, 2004 ; Lee, Florida et Acs, 2004) ; la formation et la nature des clusters (Bresnahan, Gambardella et Saxenian, 2001 ; Cooke, 2002 ; Steinle et Schiele, 2002) ; l'effet de la structure de marché et des formes de concurrence sur la croissance régionale (Arrow, 1962 ; Porter, 1998 ; Baumol, 2004).

Le choix des textes et des thèmes est tel qu'il couvre une très grande partie de l'économie spatiale. Pour Roger Stough, dans la quatrième de couverture, "this book is a collection of "modern classics" about the forces of growth in the late 20th and early 21st century in general and more specifically in agglomerated concentrations including cities". Pour Acs, il y a un dénominateur commun aux textes réunis : l'accent est particulièrement mis sur l'innovation, la connaissance, le développement technologique et la croissance régionale et leur influence mutuelle. Certaines configurations spatiales, des réseaux de firmes peuvent être plus propices à l'innovation que d'autres, en retour l'accumulation d'un capital humain et technologique peut être un élément fondamental de la concentration géographique de certaines activités, de la productivité et de la croissance régionales.

Cet ouvrage, dans le genre, est réussi. Il a le mérite de la qualité. Les auteurs les plus représentatifs ont été retenus. Il a aussi les défauts du genre : l'ouvrage situe les sources mais ne fait pas état des développements actuels sur les questions évoquées, il ne prétend à aucune critique. Le titre choisi, "la croissance des villes", n'est peut-être pas le plus pertinent : la ville est finalement peu présente en soi et le mot "régions" aurait mieux convenu. Des thèmes de recherche sur la ville et l'urbanisation sont paradoxalement absents (évolution des hiérarchies urbaines, de l'urbanisation, des fonctions urbaines, de l'étalement urbain...). Cela pourra faire l'objet d'un autre ouvrage dans la Collection "textes de référence"... ou dans la Collection "Classics in Planning".

**Maurice Catin**

LEAD, Université du Sud Toulon-Var

**François Paul Yatta, *Villes et développement économique en Afrique, Anthropos, Economica, 2006, 310 p.***

L'ouvrage présente une analyse du développement mettant en avant la dimension économique de la ville et de l'urbanisation. Les travaux présentés concernent essentiellement l'Afrique de l'Ouest, même si les réflexions apportées sont largement extensibles à l'Afrique et aux pays du Tiers-monde en général.

On peut saluer de prime abord la présence d'une partie théorique qui constitue le chapitre 1, trop rare dans ce type d'ouvrage. La revue de la littérature sur la concentration urbaine, les travaux de la nouvelle économie géographique et de la croissance endogène, est cependant rapide et l'énoncé parfois discutable<sup>6</sup>. Il manque aussi un certain nombre de références récentes, analysant notamment les liens entre urbanisation et développement, tels que les travaux d'Henderson en particulier. La présentation des analyses théoriques cadre cependant utilement le propos et s'articule bien avec la description des approches de la ville et les études de cas très précises données après.

Après un retour sur l'histoire des politiques et des pratiques urbaines dans le chapitre 2, trois grandes questions sont abordées.

*Quelle est la contribution des villes africaines au développement économique ?*

La question pose d'emblée une série de problèmes méthodologiques pour quantifier la richesse des économies urbaines. Le chapitre 3 est consacré à l'élaboration des comptes économiques locaux. Du fait des insuffisances des comptes nationaux, l'approche ascendante (qui s'efforce de déterminer les résultats régionaux avant les résultats nationaux) a été préférée à l'approche descendante par désagrégation pour déterminer le PIB des villes.

L'analyse de ces comptes économiques locaux permet à l'auteur d'aborder dans les chapitres 4 et 5 différentes questions relatives à l'efficacité, au poids économique des villes et à leurs disparités en termes de PIB. Le constat selon lequel "les villes africaines sont économiquement viables" doit conduire à ne pas envisager la gestion urbaine sous le seul angle correctif (lutte contre la pauvreté, l'insécurité, le chômage, etc.).

La description de la composition structurelle de l'activité économique révèle la prépondérance et la richesse du secteur informel (notamment dans les secteurs du commerce, de l'artisanat, des services), plus grand pourvoyeur d'emploi et à l'origine d'un tiers à la moitié de la production de richesse locale.

*Quelles sont les relations entre la ville, son hinterland et l'économie mondiale ?*

Les données permettent d'illustrer un ensemble de mécanismes bien connus concernant les effets d'entraînement et de structuration que la ville peut procurer à son hinterland : effet de levier que joue la fonction de consommation de la ville sur la production (et la productivité) rurale, transferts de revenus, émergence d'un bassin économique et phénomènes de polarisation, flux d'échanges régionaux et internationaux..., la qualité de ces liaisons restant fortement dépendante des niveaux d'infrastructure.

*La question de la gestion économique locale*

Les chapitres 6 et 7 développent les conditions d'une gestion optimale des villes africaines par le biais de l'infrastructure et de la fiscalité locale. La question du financement du développement des villes est abordée à partir d'une

---

<sup>6</sup> De plus, il faut souligner le manque de rigueur dans la bibliographie donnée à la fin qui ne reprend pas tous les auteurs cités dans le texte.

présentation des agrégats en termes de stock de capital public (infrastructures et équipements urbains) et privé (logement). Le principal défi posé est celui du rattrapage du niveau d'équipement des villes dans un contexte de forte croissance urbaine : F.P. Yatta souligne que "au cours des trois prochaines décennies, la population urbaine totale ainsi que la surface urbanisée devront encore tripler au moins".

Concernant le poids et le rôle des finances publiques locales dans l'économie urbaine, l'auteur met l'accent sur la décentralisation financière et la structure des finances publiques locales pour en améliorer la qualité. Ces dépenses, "intrants à la productivité des économies urbaines", sont pour différentes raisons encore trop faibles si on les compare avec d'autres régions du monde où la décentralisation est plus avancée.

En parcourant cet ouvrage qui, en s'opposant à une vision négative et trop répandue de la ville africaine, met l'accent sur les potentialités que représente l'urbanisation en Afrique, le lecteur approuvera certainement le point de vue donné en quatrième de couverture, suggérant de "cesser d'exclure la ville et l'urbanisation de la réflexion sur la croissance économique en Afrique" et de "renforcer les interrelations entre l'économie urbaine et les résultats macroéconomiques de façon générale et entre les stratégies urbaines et rurales en particulier".

**Christophe Van Huffel**

LÉAD, Université du Sud Toulon-Var

**H.S. Geyer (ed.), *Global Regionalization – Core Peripheral Trends*, Edward Elgar, 2006, 309 p.**

H.S. Geyer réunit dans cet ouvrage collectif une vingtaine de contributeurs autour d'un titre qui lie, sans paradoxe, les termes de globalisation et de régionalisation. Une littérature importante s'est en effet développée ces dernières années sur la manière dont la mondialisation remodèle l'organisation des territoires et les relations qu'ils entretiennent<sup>7</sup>.

Dans cet ouvrage, H.S. Geyer choisit de s'intéresser plus spécifiquement aux relations centre-périphérie, en privilégiant des études de cas au travers de deux axes d'analyse. Premièrement, sur le plan international, les *global core regions* sont différenciées de la *global periphery* et constituent les deux principales parties de l'ouvrage. Deuxièmement, la nature et l'évolution de ces relations centre-périphérie sont étudiées entre et au sein de ces deux ensembles.

Le choix de ces deux axes paraît relativement pertinent, dans la mesure où les analyses couvrent les cinq continents. Différents travaux ont montré notamment que l'impact de l'intégration internationale sur l'urbanisation pouvait être très différent selon le niveau de développement des pays (voir par exemple Catin et Van Huffel, 2004). En ce sens, l'organisation en huit chapitres

<sup>7</sup> Voir notamment Scott (2001), dont le titre est également évocateur, "Global city-region", ou encore Richardson et Bae (2005), qui ont respectivement fait l'objet d'un compte rendu dans les n° 15-2002 et 23-2006 de la revue *Région et Développement*.

consacrés chacun à des régions particulières permet de limiter les confusions. De plus, un des enseignements de la nouvelle économie géographique, initiée par Krugman, est que l'approche centre-périphérie peut se comprendre à différentes échelles spatiales, ou pour le dire autrement aux niveaux inter et intra-régional.

Ceci étant, les questions de globalisation et de régionalisation reposent sur des mécanismes largement analysés par l'économie du développement, l'économie internationale et l'économie spatiale. On peut regretter dans cet ouvrage l'insuffisance de références théoriques sur ces thèmes (le nom de Krugman n'apparaît par exemple que deux fois dans les références de l'ensemble de l'ouvrage). L'économie géographique notamment aurait pu offrir des clés d'entrée utiles pour parcourir les cas présentés : de manière plus ou moins indirecte, les différents chapitres soulignent les interactions complexes entre forces de concentration et de dispersion dans la formation des schémas centre-périphérie en général et dans l'évolution des hiérarchies urbaines en particulier.

L'arbitrage entre économies d'agglomération et coût de transport transparaît dans la plupart des cas présentés comme un facteur explicatif majeur des phénomènes de concentration ou de dispersion des activités. La qualité des infrastructures de transport et de communication peut faciliter l'émergence de centres urbains secondaires et rééquilibrer la trame urbaine. C'est le cas aux Etats-Unis (Richardson et al.) où la baisse des coûts de transport et de communication permet d'étendre la portée géographique des économies d'agglomération et de favoriser le développement de ces nouveaux centres urbains. En Europe (Heikkilä et al.) l'intégration tend à favoriser les grandes aires métropolitaines aux économies d'agglomération importantes et les régions dotées de bonnes infrastructures favorisant l'accès aux grands marchés européens. En Inde également (Mathur et Mookherjee), la qualité des infrastructures facilite la constitution de "corridors urbains" reliant les grands centres régionaux.

A l'inverse, dans les régions globales périphériques comme les pays du MENA (Middle East and North Africa) (Portnov et al.) ou de l'Afrique subsaharienne (Geyer et van der Merwe), la faiblesse des économies d'agglomération et des infrastructures est souvent centrale pour expliquer la marginalisation des grandes villes dans la division internationale du travail et dans la globalisation en général. En Afrique subsaharienne, le phénomène d'urbanisation sans industrialisation, pour schématiser, joue paradoxalement au rééquilibrage urbain dans la mesure où l'épuisement des économies d'agglomération dans les villes primatiales semble favoriser la croissance des villes secondaires.

Dans les pays émergents d'Asie ou d'Amérique latine, l'évolution des spécialisations productives et la congestion croissante des grands centres urbains modifient largement les relations centre-périphérie. En Inde, au Mexique (Aguilar et Graizbord) ou encore à Taiwan (Bae et Chan), certaines grandes villes ont réussi leur intégration internationale en abandonnant progressivement les industries traditionnelles pour monter en gamme vers des activités plus technologiques et de service. En parallèle, la congestion croissante de ces mêmes métropoles facilite la (re)localisation d'activités traditionnelles, soit dans de nouvelles régions urbaines industrielles qui disposent d'avantages



géographiques particuliers (maquiladoras au Mexique), soit à proximité des grandes villes (suburbanisation) comme en Chine ou en Corée du sud.

Ces mécanismes multiples sont illustrés dans l'ouvrage sous des angles divers : urbanisation, migrations, échanges, aspects institutionnels et de politique économique, industrialisation, géographie... Sur des thèmes aussi riches que ceux abordés ici, le lecteur restera certainement un peu frustré par cet assemblage d'analyses disparates, mais chacun saura relever, sur des points précis, des illustrations utiles à ses réflexions.

### RÉFÉRENCES

- Catin M. et Van Huffel C., 2004, "L'impact de l'ouverture économique sur la concentration spatiale dans les pays en développement", *Région et Développement*, n° 20.
- Richardson H.W et Bae C.H.C. (éds.), 2005, *Globalization and Urban Development*, Springer.
- Scott A.J., 2001, *Global City-region: Trend, Theory, Policy*, Oxford University Press.

**Christophe Van Huffel**

LÉAD, Université du Sud Toulon-Var

**Peter Karl Kresl, *Planning Cities for the Future – The Successes and Failures of Urban Economic Strategies in Europe*, Edward Elgar Publishing, 2007, 171 p.**

L'objectif de l'ouvrage de Peter Karl Kresl est d'étudier le rôle de la planification stratégique dans la compétitivité de long terme d'une économie urbaine. En s'appuyant sur un travail empirique appliqué essentiellement sur les villes européennes, cet ouvrage se situe à l'intersection de l'économie et de la géographie. Il se lit aisément et s'adresse à un public large d'économistes, urbanistes, géographes, sociologues et tout chercheur ou étudiant intéressé par les questions urbaines.

La planification stratégique institutionnelle (*economic strategic planning*) est la notion centrale de l'ouvrage de P.K. Kresl. Elle peut être définie comme la mise en place, par les institutions publiques locales, d'une série de politiques de long terme censées conduire à l'amélioration des performances des entreprises. En mettant en perspective à la fois les travaux de M. Porter sur les "avantages compétitifs" des nations et ceux de P. Krugman sur la formation des agglomérations, l'auteur suggère que ces politiques conduisent à une spécification de l'environnement urbain des entreprises leur permettant d'améliorer leur compétitivité et leur insertion dans l'économie mondiale. En suivant la voie tracée par R. Camagni, M. Polese et A. Markusen, et en se démarquant clairement de l'économie géographique, P.K. Kresl considère ainsi

que la compétitivité des firmes passe par la compétitivité des territoires et que cette dernière est fortement liée à l'action institutionnelle à long terme.

L'analyse de Kresl est argumentée par un ensemble d'études de cas de dix villes européennes – Amsterdam, Lyon, Milan, Turin, Barcelone, Copenhague, Dresde, Hambourg, Munich et Séville – qui occupent plus de la moitié de l'ouvrage. Les quatre premières appartiennent aux régions centrales de l'Europe, tandis que les six autres aux régions périphériques. La période de référence est celle comprise entre 1990 quand, à la suite de la chute du mur de Berlin, les villes européennes sont encore relativement imperméables au processus de mondialisation et 2005 lorsque les trajectoires différenciées des villes s'expliquent par leur capacité d'engager, durant cette période, une planification stratégique d'intégration à l'économie mondiale.

L'ouvrage de P.K. Kresl apporte des informations très intéressantes sur un plan empirique. Mais son point fort est également sa faiblesse ; car en mettant l'accent sur la comparaison d'un ensemble de monographies, le travail présenté ne permet pas de dégager une réflexion théorique plus prononcée quant au rôle des institutions dans le développement économique urbain. La contribution théorique de l'ouvrage reste ainsi plutôt sommaire. Enfin, peut-être, ce qui laisse le plus perplexe le lecteur à l'issue de ce travail, est la conclusion de l'auteur : la différenciation des trajectoires des villes étudiées se résume finalement à leur capacité de tisser des liens et améliorer leur connectivité avec l'extérieur. Or, il s'agit là d'une vision assez limitée du développement économique qui tient finalement peu compte des travaux récents en économie urbaine. L'ouvrage reste néanmoins intéressant pour sa vision pluridisciplinaire du développement urbain et ses études de cas.

**Michel Dimou**

CERESUR, Université de la Réunion

**Cristiano Antonelli, Dominique Foray, Bronwyn Hall, W. Edward Steinmueller (eds.), *New Frontiers in the Economics of Innovation and New Technology*, Essays in Honour of P.A. David, Edward Elgar, 2006, 496 p.**

Cet ouvrage renferme les contributions d'éminents spécialistes de l'économie de l'innovation et de la technologie, ou pour utiliser un parler plus moderne, de l'économie de la connaissance. Il est publié en l'honneur de Paul David. Il est bien entendu impossible de tenter de résumer les 16 contributions de cet ouvrage s'ordonnant autour de trois grands thèmes : la dépendance de sentier dans le changement technique, l'économie de la connaissance, la diffusion des technologies nouvelles. Les quatre éditeurs ouvrent ce livre en proposant un survol des contributions de Paul David à ces trois thématiques.

1. La *dépendance de sentier* est typiquement une perspective permettant de résoudre des questions laissées de côté par le modèle de l'équilibre général d'Arrow-Debreu. Par exemple comment évaluer les conséquences sur les prix, les revenus, les quantités échangées des changements technologiques qui modifient les méthodes de production et la structure des produits ? "History

matters" notamment sous la forme de "path dependance", c'est-à-dire une fois qu'on explore les conséquences du fait qu'un équilibre au lieu d'un autre a été obtenu par les agents économiques à un moment du temps. Peut-être que la grande différence entre la problématique de l'équilibre général et celle de la "path dependance" est que cette dernière tire une conséquence des choix passés, si les agents avaient choisi une autre direction un équilibre supérieur aurait pu être atteint. Par exemple une standardisation prématurée peut occasionner des pertes de bien-être. Les contributions "on the nature of path dependence realise one of David's central ambition to advance the frontier of understanding how history matters in economic analysis" (p. 15).

2. *L'économie de la connaissance* n'a été explorée par Paul David principalement qu'au cours des années 1990. Ce champ est structuré par trois dimensions qui évidemment s'intersectent : (i) le continuum des pratiques entre le secret et la totale divulgation de la connaissance, (ii) le spectre des actifs de propriété portant sur la connaissance, de l'appropriation – temporaire – mais privée au bien public (la connaissance est à tous et "non-excludable"), (iii) l'opposition entre la connaissance codifiée et la connaissance tacite. L'ensemble de l'œuvre de Paul David vise à comprendre comment, selon le cadre institutionnel, les technologies dominantes en usage et les différents facteurs économiques se trouvent déterminés, "the location of knowledge in this three dimension space, and what are the implications of this on allocation efficiency in the domaine of knowledge production and use" (p. 6).

3. Les contributions de Paul David sur la *diffusion de l'innovation* s'appuient sur sa vision de l'histoire économique. On a ici une toute première étude du "jeune" David sur la diffusion de la mécanisation dans la récolte du blé dans le *Midwest* américain. Refusant les explications acquises, "David undertook a comprehensive review of "what changed" and what remained static over the period during which reaperuse expanded, reducing the model of innovation diffusion to the question of the kreshold farm size that would benefit from adopting the new technology" (p. 17). Son approche donnera naissance à toute une classe de modèles de diffusion.

L'ouvrage est d'une grande richesse comme l'œuvre entière de Paul David. Il restera longtemps encore sur les étagères de nos bibliothèques, prêt à être consulté pour tenter de répondre aux questions essentielles posées par l'émergence, la diffusion et les conséquences économiques de l'innovation.

**Christian Le Bas**  
LEFI, Université Lyon 2

**Bernard Jouve et Yann Roche (dir.), *Des flux et des territoires, vers un monde sans États*, postface de Jacques Lévy, Presses de l'Université du Québec, coll. *Géographie contemporaine*, 2006, 378 p.**

Il s'agit d'un ouvrage collectif, publié sous la direction de deux géographes, traitant de problèmes liés à la mondialisation, allant de questions générales (finance internationale, IDE, altermondialisme, NTIC) à des études plus ciblées portant sur des pays ou des régions (monde arabe, Asie du Sud-Est,

États-Unis, Europe de l'Est, Mexique, France et Grande-Bretagne). La typographie et la qualité des cartes sont sans reproche, le livre est parfaitement présenté et agréable à lire. Comme le titre l'indique, l'idée de base est d'étudier l'assaut porté à l'État par les vagues de la mondialisation et les implications territoriales que cela induit. Quel impact sur la régulation politique ? Assiste-t-on à une "transformation des États modernes dans le sens de leur évidement"<sup>8</sup> ? (p. 2). Les coordonnateurs ont une vue plus nuancée sur ce recul des États, ils considèrent qu'ils font preuve "d'une capacité de résilience indéniable" et qu'il s'agit plutôt avec la mondialisation "d'une recomposition des rapports de force politiques, qui ne s'expriment plus à travers des logiques de confrontation territoriale", mais à travers "la maîtrise (ou non) de flux, de population, financiers, idéologiques, technologiques et de matières premières". La distinction de Held et alii (1999) est reprise ici entre les *hypermondialistes* (libéraux ou marxistes qui voient un recul de l'État, en bien ou en mal), Les *sceptiques* (qui considèrent que les effets de la mondialisation sont très exagérés, et que de toute façon celle-ci est bien plus ancienne qu'on ne le croit), et les *réformistes* ou "transformationnalistes" (qui se situent entre les deux et considèrent que les États sont affectés mais gardent des pouvoirs énormes).

*Le premier chapitre* présente un point de vue canadien sur les politiques d'immigration et d'intégration en France et en Grande-Bretagne depuis les fameuses *Rivers of blood* annoncées dans les années 1960 par le conservateur anglais Enoch Powell, ces politiques restent nationales, comme le montrent les différences entre les deux pays. Il s'agit d'un tour d'horizon bien informé, mais sans surprise, de ces pratiques, multiculturaliste en Grande-Bretagne, assimilationniste en France, les deux modèles d'intégration ayant échoué selon nos auteurs (Alex MacLeod et Alexandra Ricard-Guay), face à la dramatisation croissante du problème. Un essai de théorisation est fait au début avec le concept de *sécurité sociétale*, c'est-à-dire "la capacité d'une société de persister dans son caractère essentiel", capacité rudement mise à l'épreuve par les flux migratoires. Selon le ministre de l'Intérieur français en 2003, Nicolas Sarkozy, cité dans le texte : "L'immigration est l'une des questions de société où la confiance de nos compatriotes dans l'État s'est le plus effondrée. [...] La xénophobie et le repli identitaires sont le fruit de l'impuissance de l'État."

*Le deuxième chapitre* traite des transformations économico-politiques de la mégapole de Mexico, au moment de la fin du pouvoir quasi-séculaire du fameux PRI (*Parti révolutionnaire institutionnel*, l'oxymore ayant été bien sûr l'objet de remarques sans fin) issu de la révolution de 1910. Une citation remarquable de Mario Vargas Llosa (p. 49) résume la dictature "exemplaire" camouflée derrière cette domination. Dans un style souvent inspiré, ayant recours à des références littéraires bienvenues, les auteurs décrivent "la véritable finalité proprement lampéduisienne du néocorporatisme mexicain : tout changer dans les apparences pour que rien ne change dans les hiérarchies". On peut regretter cependant certaines formules comme "les politiques néolibérales dont les conséquences sociales sont souvent désastreuses". Si Flaubert avait vécu à notre époque, il aurait certainement rajouté une rubrique à son *Dictionnaire des idées reçues* : "Néolibéralisme :

---

<sup>8</sup> Évidement : action de vider de son contenu.

conséquences sociales souvent désastreuses..." On ne s'interroge jamais en effet sur les conséquences sociales désastreuses de l'étatisme ou du socialisme dans le Tiers-monde, pas plus que lorsque la misère de masse est éliminée dans les pays ayant appliqué une politique libérale pendant des décennies, on n'attribue cela à ces politiques libérales justement, mais à n'importe quel autre facteur, comme la politique industrielle, le protectionnisme, la substitution d'importations, ou que sais-je encore ? De plus, le mot *néolibéral*, avec toute sa connotation négative, n'a guère de sens dans la mesure où les politiques libérales actuelles, et les libéraux qui vont avec, sont en réalité bien moins libéraux que les auteurs de ce courant au XIXe ou au début du XXe : à côté d'eux, les nôtres feraient figure de sociaux-libéraux.

L'article est très instructif sur les pratiques clientélistes des partis mexicains, les auteurs (B. Jouve et F. De Alba), un Français et un Mexicain, décrivent par le menu les contestations qui amènent à un changement de pouvoir en 1997 dans la capitale, et à un nouveau maire, Cuauhtémoc Cardenas, changement qui préfigure le basculement de tout le pays, avec l'élection de Vicente Fox en 2000. La recherche d'une "troisième voie" par le populaire maire des années 2000, López Obrador, alliant mesures sociales et stimulants aux entreprises, celui-là même, candidat à la présidence en 2006, qui contestera longuement la victoire de son adversaire conservateur, Felipe Calderón. Les auteurs annoncent dans le livre (écrit en 2005) ce "destin national", pour le "candidat naturel de la gauche rénovée".

Quoique très intéressant, ce chapitre n'offre pas un rapport immédiat avec la mondialisation, bien que les auteurs parlent de "modèle épuré des affres de la mondialisation". On voit mal cependant en quoi l'absence de mondialisation aurait pu empêcher le gigantisme de la capitale ou ses problèmes permanents. Là encore le "néolibéralisme" semble le coupable tout trouvé (avec le FMI comme bouc-émissaire habituel) : "*le virage néolibéral pris dans les années 1980, sous la contrainte des institutions bancaires internationales et avec le plein accord d'une nouvelle génération d'élites technocratiques mexicaines formées à l'école de J. Friedmann et F. Hayek dans les universités des États-Unis, a eu des effets dévastateurs sur le tissu social de Mexico. Pourtant, dans le même temps, des dynamiques sociales et politiques très récentes laissent entrevoir des perspectives plus réjouissantes.*" En tout cas, les électeurs mexicains paraissent en avoir décidé autrement en 2006, et la troisième voie souhaitée par les auteurs, capable de mettre fin à "la déclinaison fidèle du Protocole de Washington", a pour le moment fait long feu, en dépit d'une certaine mauvaise volonté à reconnaître les résultats d'un scrutin.

Les aspects financiers sont analysés dans les chapitres 3 et 4. C. Serfati présente d'abord une étude sur la mondialisation financière, qu'il résume par l'expression de "*triomphe des rentiers*", des gens qui sont dans la position de "*recevoir un revenu indépendamment de toute participation au procès<sup>9</sup> de création de richesses*". On a affaire à une excellente description des flux financiers à travers le monde, une bonne synthèse, mais un peu faussée par une

---

<sup>9</sup> *Procès* signifie ici processus, terme de vieux français utilisé dans les traductions de Marx, et longtemps employé par les marxistes, comme forme de jargon. On le retrouve parfois chez les non marxistes, comme coquetterie ou préciosité de langage.

vision manichéenne sur la finance. Les idées de captation de richesses, de rentiers, de non participation productive, etc., contribuent à la vision d'un monde opposant les spéculateurs et les financiers d'un côté aux producteurs et travailleurs de l'autre. En réalité, la finance est un rouage essentiel du développement mondial, son rôle est indispensable. Présenter les pays développés comme pratiquement les seuls bénéficiaires de la finance mondiale, parce que l'essentiel des flux et des IDE circule entre eux, est assez curieux. Dans les années 1960-1970, alors que les flux de capitaux allaient de plus en plus vers le Tiers-monde, on présentait ça comme une menace pour le développement. S'ils y vont moins, c'est encore un danger... En fait, les flux de capitaux et les investissements entre pays développés sont plus importants tout simplement parce que ce sont justement des pays développés et des marchés énormes.

Pour Serfati, *"la mondialisation financière a laissé exsangue (sic) les pays du Sud"*, et *"les flux financiers représentent de formidables ponctions sur les richesses et le travail des peuples du Sud. Ces flux financiers ont laissé les pays du Sud exsangues, mais ils ont facilité l'enrichissement considérable de leurs classes dominantes et de leurs oligarchies"*. On n'est plus ici dans l'analyse économique, mais dans des slogans style ATTAC ou autres simplifications des altermondialistes. La dette est qualifiée de *"vecteur de soumission de pays et de peuples"*.

La réalité est toute différente, loin de schémas du type ponction ou complot des riches contre le pauvres, les flux de capitaux allant vers le Tiers-monde sont un outil précieux du développement économique, que ce soit par la voie de l'endettement, la dette finançant une partie des investissements dans les pays pauvres, ou par la voie des IDE, les investissements directs, notamment des multinationales, qui constituent le moyen le plus efficace des transferts de technologies et de savoir faire, et donc du rattrapage.

L'auteur analyse l'énorme déficit courant des États-Unis, compensé par les excédents courants de l'Asie émergente et du Japon, c'est-à-dire financé par l'épargne asiatique. Mais il ne dit rien sur l'importance relative décroissante de l'endettement dans les pays du Sud, sur le fait que les grands pays d'Amérique latine ont par exemple remboursé l'essentiel de leur dette, grâce au rétablissement de leurs comptes extérieurs. Selon Serfati, les inégalités se sont accrues dans le monde, notamment en termes de PIB par habitant. Comme l'Asie et l'Amérique latine ont un taux de croissance économique largement supérieur à celui des pays développés, cette affirmation semble assez étrange. La réalité est là aussi bien différente, c'est à un rattrapage rapide de l'Asie auquel on assiste, alors que l'Afrique noire décroche. Il y a accroissement des inégalités à l'intérieur du Tiers-monde, mais non entre l'Asie, l'Amérique latine et le monde développé. L'affirmation de l'auteur dans sa conclusion : *"Depuis deux décennies, la globalisation financière a fortement accru les asymétries internationales"* est complètement démentie par le développement rapide de la Chine et de l'Inde, qui suivent des pays comme la Corée, Singapour, la Malaisie ou Taiwan. C'est au contraire à une réduction massive de la pauvreté qu'on assiste en Asie, le continent qui compte les trois quarts de la population des pays dits du Sud.

Le chapitre suivant, de F. Coulomb et J. Fontanel, décrit la libéralisation des mouvements de capitaux dans le monde, les classiques 3D (déréglementation, désintermédiation, décloisonnement), depuis un quart de siècle. Également les fonds de pension, les *zinzins* (investisseurs institutionnels), la mobilité des capitaux, la diversité des instruments financiers, les marchés dérivés, les *mutual funds*, *hedge funds*, *pension funds*, etc. La surprise vient ici du fait que cette mondialisation est encore assez limitée, inachevée, que la mobilité du capital était plus élevée il y a un siècle, lors de la première mondialisation, que l'essentiel des capitaux et de l'épargne reste sur place, dans le cadre national, que les réglementations sont très différentes d'un endroit à l'autre, ainsi que les taux de rendement, bref qu'on est encore loin d'une intégration internationale de la finance. Le système est instable, comme les crises financières mondiales l'ont bien montré. Celles-ci sont analysées : crise mexicaine de 1994, crise asiatique de 1997, crise russe de 1998. Les auteurs font un lien judicieux entre les nouvelles technologies et les crises financières et spéculatives, comme la *railway mania* en 1845 en Angleterre, ou la bulle Internet de 2000, parce que "*les nouveaux secteurs sont particulièrement vulnérables aux crises financières, dans la mesure où l'évaluation de la valeur d'une entreprise est entachée d'incertitude.*" Ils évoquent le risque de crise généralisée, crise systémique, du fait de l'interconnexion des marchés financiers, et les propositions de supervision prudentielle des banques. Excellent article qui ne tombe pas dans les dérives idéologiques des précédents (la taxe Tobin jette ici un de ses derniers feux), mais qui mériterait deux remarques supplémentaires : les crises accompagnent l'essor du capitalisme, ce qui est important ce n'est pas tant qu'il y ait eu une crise en 2000, avec les faillites de multiples *start-up*, c'est que la technologie ait été créée, et diffusée, et que nous soyons en mesure aujourd'hui, de plus en plus nombreux, à utiliser Internet et ses avantages. La technique est restée, comme les chemins de fer sont restés, en dépit des crises. Il s'agit dans les deux cas d'une sorte d'effervescence créative à la Schumpeter, et au lieu de se lamenter sur les pots cassés, on ferait bien de mettre l'accent sur les énormes progrès fournis à l'humanité. L'autre remarque est que la liberté de mouvements de capitaux présente des risques, certes, comme les crises l'ont montré, mais elle permet aussi de stimuler la croissance mondiale. Les faits sont là. Mieux vaut un système dynamique avec des risques, qu'une généralisation des contrôles de change et une croissance ralentie.

Les investissements directs américains en Amérique latine et au Canada font l'objet du chapitre 5, de C. Deblock et E. Jasmin. Très complète et documentée, cette analyse montre dans le détail la forte implantation des États-Unis sur le continent, avec une place dominante pour les deux voisins de l'ALENA, le Canada et le Mexique, le Brésil venant loin derrière. Cependant l'Europe reste le principal débouché des investissements US, avec plus de la moitié, 54 % en 2003, les Amériques arrivant ensuite (28 %) et finalement l'Asie, 16 %) : "*la taille, le dynamisme et le pouvoir d'achat des marchés pèsent davantage dans les décisions d'investir que l'effet de proximité géographique*" (p. 166). L'abondance des statistiques fournies fait de ce travail une synthèse remarquable et très utile. L'étude s'élargit à des notions très variées, comme le commerce intrafirme (qui représente environ 40 % des échanges américains), la

part du déficit commercial US due aux firmes multinationales (environ un quart), ou le rôle des FMN dans l'emploi des pays hôtes (un million par exemple au Canada, 800 000 au Mexique, soit environ 5 % et 1 % dans la population active).

Le chapitre 6 étudie l'après-transition en Europe de l'Est, le dynamisme retrouvé avec le retour au marché, dynamisme économique que seule l'Asie dépasse. Violette Rey et Paolo Molinari, deux géographes, présentent ici cette remarquable évolution, comment les anciens pays du Comecon ont complètement réorienté leurs échanges en quelques années, au bénéfice de l'Ouest et maintenant de la Chine. Pour les IDE, il s'agit "*d'un ancrage à l'UE, au profit du monde germanique et italien*", pour les personnes, il s'agit d'appliquer la formule des années de plomb : "*Voir le monde pour ne pas mourir idiot*", grâce à la mobilité enfin possible. Les réseaux d'infrastructures se renouvellent et se modernisent, la route remplace le rail, symbolisant la souplesse de l'économie de marché face à la rigidité de l'économie planifiée. Dans le domaine des services, c'est l'explosion des magasins de luxe et des restaurants et hôtels haut de gamme qui frappe, tandis que des quartiers privilégiés, parfois protégés apparaissent, faisant renaître le faste ancien des villes d'Europe centrale (Budapest, Prague, Varsovie, Ljubljana, Riga, Bratislava, Sofia, etc.). Dans le domaine industriel, des pôles nouveaux apparaissent, comme celui au carrefour de la Bohême, de la Slovaquie, de la Hongrie et du sud de la Pologne, un petit *Detroit* d'Europe centrale, attirant les investissements automobiles pour bénéficier des économies d'agglomération. En fin de compte, l'intégration de l'Europe centrale à l'économie mondiale, l'estompement rapide dans les mémoires de l'époque des démocraties populaires – qui n'étaient ni démocratiques ni populaires –, peut être vu comme un cas d'école de la puissance de la mondialisation libérale, à travers le rôle apaisant de l'Union européenne.

C'est pourtant cette mondialisation libérale, "*instrument au service de l'impérialisme américain*", qui est contestée par le mouvement altermondialiste, lequel fait l'objet de l'étude de C. Bouchard dans le chapitre 7. L'origine et les caractéristiques de ce mouvement mondial sont décrites par l'auteur, qui nous rappelle qu'il s'agit plus d'un mouvement plus de contestation que de proposition, et que la plupart des altermondialistes "*ne reconnaissent pas le principe de l'indissociabilité du libéralisme politique (qui mène à la démocratie) et du libéralisme politique (qui mène au capitalisme)*" (p. 201). Une coquille semble s'être malencontreusement glissée dans la formule, et sans doute faut-il lire (comme on le comprend dans la suite, p. 206 sq.), dans la deuxième partie de la proposition : "...du libéralisme *économique* (qui mène au capitalisme)". Et en effet, il y a ici un point clé, les altermondialistes se situent à l'extrême gauche parce que justement ils ne croient pas que la liberté économique soit une condition de la liberté politique, autrement dit que le capitalisme de marché soit la condition (nécessaire, quoique pas suffisante) de la démocratie. L'auteur insiste bien sur ce dilemme, auquel les altermondialistes n'ont pas de réponse : il n'existe pas de démocratie ni de droits politiques, dès lors que la liberté économique est supprimée. En effet, la suppression de la liberté économique, liberté du marché, liberté de créer des entreprises, supprime un contre pouvoir essentiel en concentrant entre les mains de l'État le pouvoir



économique et le pouvoir politique. On retrouve aussi recyclées dans l'altermondialisme, les vieilles thèses néomarxistes ou dépendentistes à la Samir Amin, selon lesquelles la prospérité des uns (États-Unis notamment) est la contrepartie de la stagnation et de l'appauvrissement des autres (pays du Sud). Devant le développement plus rapide d'une large partie du Sud depuis une vingtaine d'années, notamment en Asie, on est bien forcé de considérer ces thèses comme vieillottes et démenties par les faits.

D'autres aspects de l'altermondialisme sont bien analysés par l'auteur : l'humanisme, la défense de l'environnement, d'une démocratie participative, du pacifisme, la primauté du social et de l'homme sur l'économique et le marchand, la constitution décentralisée en réseaux d'organisations multiples, l'organisation de forums mondiaux, la diversité et donc la difficulté de trouver un consensus, l'usage intelligent des techniques actuelles comme Internet, la multitude des actions, la grande influence du mouvement malgré le retrait du jeu politique traditionnel. Au total, une analyse objective et bienveillante, mais soulignant les lacunes et les contradictions des altermondialistes.

Un autre excellent article porte sur la puissance américaine, s'agit-il d'un empire, comment a-t-il évolué depuis 2001 ? Ch.-Ph. David et J. Tourreille apportent des réponses nuancées. La première partie évalue la puissance américaine, en termes militaires et économiques, la seconde<sup>10</sup> traite des effets de la "révolution Bush". Il s'agit pour cette dernière du changement d'orientation provoqué par le onze septembre, le passage de la *Realpolitik* à la politique néoconservatrice de guerre préventive, en dehors des contraintes internationales, pour prévenir d'autres attaques du type de celles sur le WTC et le Pentagone.

L'éternelle question de savoir si les États-Unis sont un empire ou non est discutée, avec les arguments dans un sens ou dans l'autre. Tous les grands auteurs sont présents à l'appel, de Kagan à Kaplan, de Paul Kennedy à Samuel Huntington, de Joseph Nye à Niall Ferguson, de Kissinger à Brzezinski, d'Antonio Negri à Emmanuel Todd. Parmi les faiblesses du colosse américain, les auteurs présentent bien le problème des finances déséquilibrées, notamment le déficit extérieur financé par l'épargne asiatique (analysé dans le chapitre 3 par Serfati, mais de façon moins claire) : "*L'attrait des gouvernements asiatiques pour le financement de la dette américaine a pour but explicite d'éviter une appréciation de leurs monnaies par rapport au dollar de sorte que les produits asiatiques demeurent compétitifs sur le marché américain et que leur croissance économique perdure.*" Autrement dit, la Chine a besoin d'une croissance forte, pour cela il lui faut exporter sur les marchés américains, enregistrer un excédent, et financer le déficit américain contrepartie de son excédent. Les consommateurs américains entretiennent ainsi en partie la croissance chinoise et tant que les États-Unis représentent un havre pour les capitaux internationaux, du fait de la stabilité de leurs institutions et le dynamisme de leur économie, le processus continuera. Pour nos auteurs, "les

---

<sup>10</sup> Le titre du chapitre est mal choisi puisqu'il reprend mot pour mot celui de la seule deuxième partie : "Les effets de la "révolution Bush" sur la puissance américaine". Un titre comme *La puissance américaine et les effets de la révolution Bush* correspondrait mieux aux deux parties développées.

*déficits commerciaux des États-Unis, notamment avec la Chine, ne constituent donc pas une source d'affaiblissement de leur puissance économique".*

On pourrait ajouter ici, comme le remarque Bernard Lewis<sup>11</sup>, que les États-Unis se trouvent en butte depuis les années 1990 avec Al Qaeda à une attaque frontale contre leur civilisation. La violence de la réaction de l'administration actuelle, avec les deux guerres menées depuis 2001, n'était pas anticipée par les islamistes, qui après avoir vaincu l'URSS en Afghanistan et poussé à l'effondrement du régime soviétique, pensaient avoir encore moins de difficultés avec un Occident décadent, affaibli par une morale laxiste et une consommation facile. Les événements actuels, avec les difficultés en Irak et la contestation interne croissante de la politique de George Bush aux États-Unis mêmes, leur donneront, selon le grand orientaliste, peut-être finalement raison.

Ce sont ces islamistes, cette fois-ci en Asie du Sud-Est, qui font l'objet du dixième chapitre. Rémy Madinier, grand spécialiste de la région, nous offre ici une étude passionnante sur les origines de l'Islam dans cet "angle de l'Asie<sup>12</sup>", les conflits entre réformateurs, modernistes et modérés, d'un côté et partisans d'un rigorisme fondamentaliste et radical de l'autre. Il rappelle comment, durant la décolonisation et la guerre froide, les islamistes étaient plutôt attirés vers le monde libre et les États-Unis, par hostilité au marxisme athée de l'URSS et de la Chine maoïste. Tout change à la fin des années 1960, avec la défaite arabe face à Israël en 1967, origine d'une "amertume durable au sein du monde arabo-musulman", les islamistes radicaux voient leur influence se renforcer, les modernistes et réformistes assimilés à l'Occident de plus en plus contestés. Les monarchies conservatrices du golfe Persique, pendant ce temps, diffusent, par les capitaux, la construction de mosquées, d'écoles coraniques, etc., une version ultraconservatrice de l'islam dans la région, le salafisme ou wahhabisme, avec le but d'aider à créer une République islamique d'Asie du SE, un "État islamique nousantarien<sup>13</sup>", un califat d'Asie, couvrant la Malaisie, Singapour, l'Indonésie, Timor, la Papouasie occidentale et le sud des Philippines. Madinier considère cependant que seule une frange très minoritaire des musulmans de la région est convaincue par ces thèses, il rappelle aussi les hésitations et les affres des gouvernements en place, passant d'un appui à un rejet brutal des mouvements islamistes. À la suite des guerres d'Afghanistan, le mouvement islamiste s'est durci en une composante terroriste, militant pour un  *jihad*  global. C'est le célèbre groupe de la *Jemaah Islamiyah*, actif en Indonésie et aux Philippines, responsable de multiples attentats, dont les chefs ont été formés dans les camps de la région frontalière entre le Pakistan et l'Afghanistan. Mais il reste sans prise profonde sur les sociétés de la région, qui recherchent "parfois au prix de quelques tensions, les compromis nécessaires à la multiplication des échanges économiques, culturels et religieux".

<sup>11</sup> "Was Osama Right? Islamists always believed the U.S. was weak. Recent political trends won't change their view", The Wall Street Journal, 16 mai 2007.

<sup>12</sup> L'expression Angle de l'Asie est due au grand géographe Elisée Reclus (1830-1905), curieusement orthographié "Elysée Reclus" dans le texte (p. 251) et au sociologue Paul Mus. Voir "Qu'est-ce que l'angle de l'Asie ? La vision musienne de l'Asie du Sud-Est", Rémy Madinier, colloque Paul Mus, École normale supérieure, Lyon, 7 mai 2004.

<sup>13</sup> "Daulah Islamiyah Nusantara", de *nusantara*, en malais : archipel, désigne l'ensemble malais-indonésien-polynésien.

Juan Luis Klein, W. Angulo et M.-P. Paquin-Boutin nous proposent ensuite une étude du "Cyberespace des Amériques" (ch. 10), à travers la question de son effet sur les inégalités du continent, du Canada à l'Argentine. Les TIC, Internet en particulier, ont-elles eu pour effet de les réduire ou de les aggraver ? La première partie sur l'aggravation des inégalités du fait d'Internet est peu convaincante, moins de deux pages qui n'étayent en rien l'affirmation. Suivent des banalités statistiques dans la deuxième section, où l'on constate que les pays les plus riches, les plus urbanisés, où les inégalités sont moins fortes, sont aussi ceux où l'accès à Internet est le plus important. Tiens... On apprend aussi que le modèle chilien est bloqué (p. 279), cette annonce viendra comme une surprise pour tous ceux qui pensaient que la voie social-démocrate, choisie par ce pays depuis la chute de la dictature, et renforcée avec Michelle Bachelet en 2006, fonctionnait assez bien. Suit une présentation très rapide des différences entre les sites web des grandes villes du continent. Les auteurs concluent sur l'idée qu'Internet ne modifie en rien "*les dynamiques classiques de développement inégal qui caractérisent le capitalisme*", et même "qu'il les intensifie". Outre la grande pauvreté de l'article, qui ne démontre rien de ce qu'il affirme, on peut s'interroger sur le manque de recul temporel. On ne pourra vraiment juger de l'effet de cette technologie au niveau de la "pla.net" (p. 281) qu'après quelques décennies de diffusion.

En outre, parler des dynamiques inégales du capitalisme est un contresens, un simple cliché. Le capitalisme a produit la plus grande explosion productive que l'humanité ait jamais connue (voir à cet égard les pages de Marx et Engels dans le *Manifeste*, véritablement visionnaires), il a produit des sociétés avec des classes moyennes dominantes à niveau de vie élevé, et continue à le faire, comme on le voit en Asie et en Amérique latine aujourd'hui. Le processus de cette révolution économique – la deuxième dans l'histoire de l'humanité après la révolution néolithique – est toujours en cours, sa diffusion à l'œuvre, et il dépasse la durée d'une vie d'homme, ce qui implique une myopie évidente des observateurs, qui ne voient que les inégalités du monde, sans comprendre qu'elles sont en transformation profonde depuis deux à trois siècles. Ce sont plutôt les régimes antérieurs au capitalisme, le mode de production asiatique, l'esclavagisme, le féodalisme, qui produisent des inégalités structurelles, avec des classes et des castes, des privilèges et des privilégiés. Le génie du capitalisme, comme Marx et Schumpeter l'ont bien vu, est de détruire ces castes et ces privilèges, d'innover et de bousculer les sociétés figées et inégales.

Le chapitre 11 décrit un problème intéressant, et mal connu en Europe, qui est celui des exportations d'eau du Canada, qui en détient en abondance, vers d'autres régions, notamment l'ouest des États-Unis, plus sèches et plus peuplées, qui souffrent d'un déficit chronique. Frédéric Lasserre présente bien les enjeux et les projets dans ce domaine. L'opinion publique canadienne est opposée à ces exportations vers le voisin du sud, et craint que l'Aléna soit un moyen de les développer, avec un précédent tel que ces ressources seraient peu à peu considérées comme communes. Les décisions sur la gestion de l'eau relèvent des provinces au Canada, et non de l'autorité fédérale, et celles-ci sont opposées à des transferts massifs. Les facteurs environnementaux sont intervenus de façon croissante dans le débat, du fait de l'impact des

infrastructures envisagées, des projets pharaoniques qu'on pouvait imaginer dans les années 1960, mais qui ne sont plus de mise aujourd'hui. Les Grands Lacs constituent un cas particulier, du fait qu'ils sont communs aux deux pays. Ici, les intérêts des huit États américains et des deux provinces canadiennes riverains sont les mêmes : ne pas favoriser des transferts d'eau vers la Californie ou d'autres États lointains et arides. On voit que la solidarité nord-américaine, aussi bien entre les pays qu'entre les États, a encore des progrès à réaliser. On voit aussi la force du fédéralisme tant au Canada qu'aux États-Unis, où les échelons régionaux ont des prérogatives inimaginables dans un pays centralisé comme la France.

On revient au monde arabe dans le chapitre 12, et tout naturellement à sa ressource stratégique, le pétrole. Sami Aoun présente les flux pétroliers entre ces pays, en commençant par nous rappeler les chiffres habituels sur la question : les pays arabes disposent par exemple de 62 % des réserves mondiales connues (un quart pour la seule Arabie saoudite), à un coût faible (\$1 le baril contre 15 pour la mer du Nord, des forages à 650m contre 2000 aux États-Unis), ils ont une position centrale dans le monde qui facilite les acheminements, etc. Il rappelle également le rôle du pétrole dans l'histoire récente du Moyen Orient, les chocs pétroliers, les guerres, le conflit israélo-palestinien, l'expansion du wahhabisme, la montée de l'islamisme radical, le 11 septembre... L'auteur insiste sur l'importance de la culture bédouine dans le type d'islam préconisé par l'Arabie saoudite : *"une idéologie conservatrice qui puise ses origines dans la vie bédouine et qui tourne résolument le dos à la modernité. ... Des valeurs conservatrices reposant sur une idéologie islamique bédouinisée. ... Arabes bédouins riches et Arabes citadins pauvres"*. Il serait intéressant de développer ce point : en quoi le mode de vie des bédouins est-il lié au wahhabisme ? Et on peut lui opposer, à propos de "tournant résolument le dos à la modernité" qu'il ne s'agit que de la modernité des mœurs, mais pas de la modernité technique, l'Arabie saoudite n'hésitant pas à investir dans la modernisation du pays (infrastructures, communications, services, etc.). Sur le changement de stratégie des États-Unis après le onze septembre, l'auteur écrit que la nouvelle doctrine de guerre préventive a été élaborée par Paul Wolfowitz. En réalité, il n'était qu'un des artisans de cette nouvelle doctrine, en faire le seul cerveau est excessif, c'est un corps de pensée, bien plus fourni et abondant, s'inspirant de la pensée de Leo Strauss et d'Allan Bloom.

Aoun reprend aussi les vieilles théories géopolitiques de Spykman et Mackinder selon lesquelles le pivot du monde est l'Asie centrale, et qu'il faut dominer l'Asie centrale pour contrôler le monde, théories qui font le bonheur des internautes sur les blogs et les forums depuis des années, et des amateurs de complots un peu partout. Le pivot du monde se serait maintenant déplacé d'après notre auteur au Moyen Orient : *"ce "pivot" est actuellement constitué d'États tampons comme l'Irak et l'Afghanistan, qu'il faut donc contrôler si l'on veut contrôler le monde"*. Bien sûr... Et si les États-Unis ont fait la guerre en Europe dans les années 1940, au Vietnam dans les années 1960 et 1970 et dans les Balkans en 1995 et 1999, c'est sans doute parce que le pivot s'était déplacé temporairement... Une thèse plus simple est que les États-Unis, en tant que puissance dominante, jouent le même rôle que Rome dans les premiers siècles

de notre ère : mettre en place une *Pax Romana*, en protégeant les routes du commerce international, et notamment celles du pétrole.

Dans la même veine, l'auteur défend l'idée que l'invasion de l'Irak a été motivée par le pétrole, la volonté américaine de contrôler la production de ce pays. La thèse des néoconservateurs selon laquelle il fallait éviter de nouvelles attaques terroristes du genre ou plus graves que celles contre le WTC, et donc tenter de s'attaquer aux causes du terrorisme, l'absence de démocratie au Moyen Orient, est évoquée (le grand Moyen Orient), mais ne paraît pas la cause déterminante pour Aoun. Cependant, le onze septembre, faut-il le rappeler, a eu lieu en 2001, les interventions en Afghanistan et en Irak ont suivi. Sans lui, ces guerres n'auraient pas eu lieu, pétrole ou pas pétrole.

Une remarque pour terminer : le titre "Les flux pétroliers dans le monde arabe" ne correspond pas au contenu, puisque l'auteur nous parle surtout – et c'est d'ailleurs plus intéressant – des enjeux géopolitiques mondiaux de la possession de pétrole pour le monde arabe.

Le dernier chapitre nous ramène en Asie du Sud-Est, à ses ressources naturelles et les conflits qu'elles suscitent, présentés par Yann Roche et J.-F. Gagné. Les auteurs commencent par décrire les circonstances et les facteurs qui font que ces ressources génèrent des conflits, par exemple l'existence d'États faibles ou déliquescents, car personne n'a entendu parler depuis longtemps de guerres en Europe autour du gaz des Pays-Bas ou du pétrole de la Norvège. Ils analysent ensuite les liens entre détention de ces richesses et croissance économique, qui vont plutôt comme on sait depuis l'étude du syndrome hollandais (*dutch disease*) dans le sens paradoxal d'un blocage dû aux effets de rente, la malédiction des matières premières. Les principales ressources naturelles de la région sont des produits primaires agricoles (bois, thé, riz, etc.) et miniers (pétrole, gaz). Si on regarde une mappemonde, on s'aperçoit que l'archipel indonésien présente un obstacle formidable à la circulation maritime entre l'Extrême Orient et l'ensemble *Afrique-Moyen Orient-Europe*, et que le passage obligé est le détroit de Malacca, entre la Malaisie, Singapour et Sumatra en Indonésie, qui voit effectivement circuler la moitié du trafic pétrolier mondial ! Le Japon<sup>14</sup> ou la Chine dépendent donc de cette voie cruciale pour leurs approvisionnements énergétiques.

Quelques exemples de conflits autour de ressources sont présentés : les disputes à propos de l'usage des eaux du Mékong dans ce qu'on appelait autrefois l'Indochine, mais aussi avec la Chine où le fleuve prend sa source ; les ressources pétrolières et halieutiques dans le sud de la mer de Chine, autour des îlots dénudés et disputés de cette région (Spratly, Paracels) ; les tentatives pour repousser les groupes ethniques de régions montagneuses qui gênent l'implantation de sites hydroélectriques, au Vietnam ou au Laos ; les velléités séparatistes de groupes possédant des richesses, comme du gaz à Aceh en Indonésie. Les auteurs concluent sur le rôle éventuel positif de l'ASEAN pour régler les conflits, avec l'espoir d'une démocratisation permettant de remplacer la violence par la négociation et la coopération entre les régions.

---

<sup>14</sup> À propos du Japon, les auteurs parlent d'un pays "durement touché par la crise de 1997", mais en réalité le Japon a été touché par une longue crise économique commençant en 1992, et il a été justement moins durement touché en 1997 que les autres économies de la région.

L'éminent géographe Jacques Lévy a rédigé la conclusion de l'ouvrage, en forme de synthèse. Il exprime une position modérée sur la mondialisation – défendant par exemple l'idée "qu'il n'est pas tenable de prétendre qu'elle serait une "macdonalisation" du Monde broyant les singularités de l'habiter humain entre les mâchoires de la banalisation" –, et plus sévère sur la France, "qui offre, ces dernières années, un exemple très épuré de ce effondrement d'un "modèle social" qui s'est mué en contre-modèle. Dans ce genre de crise du lien politique, la mondialisation est davantage un révélateur – parfois un bouc-émissaire – qu'une cause effective". On peut lui reprocher une simplification sur Huntington, "qui voudrait enrôler les communautarismes dans un combat géopolitique classique, bloc contre bloc", en fait, Huntington dans son célèbre ouvrage (*Le heurt des civilisations*) ne veut rien du tout, il dit simplement, et on est bien forcé de le constater dans une large mesure aujourd'hui, que les conflits ne seront plus tellement entre idéologies différentes (comme au XXe siècle), mais entre cultures différentes. Rien que de très logique à cela, étant donné que le bloc du socialisme réel a disparu, hormis les cas de Cuba et la Corée du Nord, qui ne vont guère se livrer à des guerres contre le reste de la planète, et s'il n'y a plus de guerre idéologique, fascisme contre démocraties, ou socialisme contre capitalisme, il restera nécessairement des guerres opposant des civilisations.

Lévy développe ensuite un fait essentiel sur les pays du Sud, allant d'ailleurs à contre courant de certains chapitres du livre : "Ce qui aura changé depuis le dernier tiers du XXe siècle, c'est, fondamentalement, le déclenchement d'un processus de sortie du sous-développement pour au moins la moitié de l'humanité (Asie de l'Est et du Sud-Est, Chine, Inde, une partie de l'Amérique latine), soit les deux tiers de ce qu'on appelait en 1960 le Tiers-monde." Et il continue sur une idée d'une importance également considérable : "L'Afrique subsaharienne et le monde arabe ont fondamentalement changé de place dans nos représentations : on y voyait les stigmates du colonialisme et l'espoir de leur effacement, on y découvre, a contrario, que l'organisation interne d'une société se révèle décisive dans les dynamiques de développement."

**Jacques Brasseur**

LEAD, Université du Sud Toulon-Var

**Alexis Saludjian, *Pour une autre intégration sud-américaine, critiques du Mercosur néolibéral*, préface de Pierre Salama, L'Harmattan, 2006, 276 p.**

Le livre d'Alexis Saludjian, publié à partir de sa thèse de 2003, traite de l'intégration économique en Amérique latine, à travers le Mercosur, et critique la vision dite du régionalisme ouvert de la Cepal<sup>15</sup>. Le titre ne correspond pas au contenu, car l'auteur n'aborde qu'en conclusion ses préconisations *pour une autre intégration*, par contre le sous-titre, *Critiques du Mercosur néolibéral*, est beaucoup mieux adapté. A. Saludjian se situe dans la mouvance néomarxiste, altermondialiste, qui rend le néolibéralisme et la mondialisation financière en partie responsables des difficultés des pays en développement.

---

<sup>15</sup> Commission économique pour l'Amérique latine de l'ONU.

Il présente dans son introduction l'approche structuraliste traditionnelle, les orientations néostructuralistes, ainsi que les concepts de Régionalisme ouvert (RO) et de Transformation productive avec équité (TPE), c'est-à-dire la défense d'une intégration régionale permettant une croissance économique favorable au plan social.

*La première partie* traite du Mercosur, mais l'auteur ne fournit pas les aspects institutionnels et chronologiques, ni factuels, de cette union douanière, et il aurait pu y consacrer une section, au moins un encadré, vu son sujet<sup>16</sup>. Le premier chapitre, sur la TPE et le Mercosur, analyse tout d'abord les éléments du nouveau structuralisme. L'échec de la stratégie d'ISI a conduit les économistes de la Cepal à accepter la nécessité d'une ouverture sur le marché mondial (influence des succès asiatiques), à utiliser des nouvelles théories (économie géographique, croissance endogène, nouvelles approches du commerce international), à adopter une vision réformiste de transformation productive par le marché, où l'État connaît aussi des échecs<sup>17</sup>, mais sans abandonner les objectifs sociaux, politiques et environnementaux, notamment la réduction des inégalités, la démocratie et le développement durable. L'auteur critique avec Salama et Valier la vision de Rawls, parce qu'elle est libérale, parce que le marché y apparaît toujours comme le fondement de l'ordre social (p. 34), une position naturelle pour des marxistes, mais encore faudrait-il qu'ils aient quelque chose à proposer à la place du marché (à part la planification centralisée, facteur d'inefficacité et de tyrannie...). Notons que même le néostructuralisme en Amérique latine se définit comme une approche où l'État doit se retirer des fonctions productives dans les activités où s'est constituée une classe dynamique d'entrepreneurs privés dotés de ressources et d'initiatives suffisantes pour assurer les risques, où l'État peut organiser les politiques de libéralisation et assister les forces du marché<sup>18</sup>.

Les résultats de dix ans d'ouverture avec le Mercosur sont analysés dans la deuxième partie du chapitre, une baisse des droits de douane en Amérique latine, de 40 % en 1985 à 13 % en 2000 a également eu lieu, en plus prononcé, entre les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay, et Venezuela depuis 2006), mais l'auteur ne donne pas de détails, à part une phrase peu compréhensible p. 43 : "*les niveaux de douanes entre pays (Tarif Extérieur Commun) sont de 7 % en moyenne alors que vis-à-vis des pays tiers et avec la clause MFN, la moyenne est de 13 %*". Le TEC n'est pas le "niveaux de douanes" entre pays, mais justement le tarif vis-à-vis des pays tiers...

Toujours est-il que selon A. Saludjian, le Mercosur n'a modifié que marginalement la situation pré-intégration, on avait affaire à des économies peu complémentaires, se développant "dos à dos" pendant l'ISI, et donc peu aptes à s'intégrer. Le progrès des échanges intraMercosur, au début des années 1990,

<sup>16</sup> Mais peut-être a-t-il raison après tout, aujourd'hui il est aisé d'avoir tous ces détails, voir par exemple : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Mercosur>

<sup>17</sup> Il n'y a pas que les *market failures*, mais aussi celles de l'État. À cet égard *failure* ne se traduit pas par faille (une fracture, une fente), comme le fait l'auteur (page 36), mais par échec.

<sup>18</sup> Cf. Christophe Ehrhart, "La relation entre l'État et le marché dans le développement économique : l'expérience latino-américaine", dans C. Berthomieu, A. Chaabane, A. Ghorbel (dir.), *La restauration du rôle de l'État dans la croissance et le développement économiques*, Publisud, 2004.

est plus dû aux effets de change qu'à la dynamique interne de la zone, une croissance plus passive qu'active. C'est le taux de change fixe en Argentine qui pousse les importations depuis le Brésil. On a assisté à une "reprimarisation" de l'économie argentine (spécialisation accrue dans les produits primaires) et à une diversification et un approfondissement technologique au Brésil. L'union souffre d'une asymétrie, du fait du poids du Brésil, rappelons par exemple que le Paraguay représente 1 % du PIB brésilien. Le Brésil est peu intégré au Mercosur (10 % de son commerce contre un tiers pour l'Argentine et encore plus pour l'Uruguay et le Paraguay), il est plus tourné vers l'Aléna (30 % de son commerce) et vers le reste du monde, hors Amérique (la moitié).

On peut rappeler à cet égard qu'un tel déséquilibre n'a pas empêché la réussite totale d'un processus d'intégration passé, celui du *Zollverein* au XIX<sup>e</sup> siècle, et l'a même au contraire facilité, la Prusse représentant un poids disproportionné comparable parmi les États allemands, et un élément moteur. De là à penser que le Brésil puisse jouer le même rôle en Amérique latine, il y a un pas, les nationalismes étant plus vivaces que dans le cas des États allemands, où au contraire un nationalisme grand-allemand transcendait.

Le deuxième chapitre traite des fondements théoriques du RO. L'auteur rappelle les théories du commerce international et celles de l'intégration, les gains dus à la spécialisation, aux économies d'échelle, à la concurrence accrue. Il présente les nouvelles théories géographiques et celles du commerce international, et parle d'un échange inégal (p. 75), à propos du fait que le commerce Brésil-Argentine avec les États-Unis et l'UE est déséquilibré quant à son contenu (biens industriels à contenu technologique élevé). Thème présent déjà p. 35 : "*L'Amérique latine a été cantonnée au rôle d'exportateur de produits primaires*". De telles remarques sont étranges dans la mesure où il est bien normal que les pays anciennement industrialisés aient une avance technologique qui se reflète dans les échanges. Voudrait-on que tous les pays du monde se développent de façon identique, homogène, simultanée ? Ce serait peut-être idéal, mais c'est nier l'histoire. La révolution industrielle est apparue à un endroit, elle s'est étendue progressivement ensuite, l'incorporation de procédés techniques plus élaborés dans les échanges est un moyen pour les pays moins développés de rattraper ce retard. De ce point de vue, il n'y a pas d'échange inégal, mais diffusion possible du progrès technique à travers les échanges.

*La deuxième partie* traite de la volatilité macroéconomique dans le Mercosur, c'est-à-dire de l'impact d'une croissance instable. L'auteur présente dans le ch. 3 une analyse de la croissance des pays du Mercosur sur les 40 dernières années. Le Brésil par exemple connaît une croissance forte et instable sous les militaires (miracle brésilien des années 1960-1970, basé sur la stratégie d'exportations industrielles), puis une croissance faible et encore plus instable pendant la crise de l'endettement des années 1980, et enfin un régime de croissance moyenne et stable dans les années 1990. A. Saludjian parle du "*miracle brésilien (1966-1980) durant l'ISI*", or c'est justement l'abandon progressif de la stratégie d'ISI, pour une stratégie d'exportations industrielles<sup>19</sup>, qui caractérise cette période. Il nous annonce un peu imprudemment une crise

---

<sup>19</sup> Cf. J. Brasseul, "Le développement des exportations industrielles du Brésil", *Tiers Monde*, 22(85), 1981.



au Brésil (p. 109), son livre date de 2006, il a pu rédiger cela en 2005, la crise ne s'est toujours pas manifestée...

L'Argentine connaît un régime de croissance forte dans les années 1960 et 1990, de croissance faible et même négative dans les années 1970 et au début des années 2000 (grande crise argentine), et toujours instable.

Des affirmations sont contestables, ainsi page 110 : "*Le Brésil grâce à une politique monétaire plus souveraine (notamment en 1999 avec la dévaluation) a évité l'ampleur de la crise que connaît l'Argentine*". D'abord, il serait plus exact de dire "qu'a connu l'Argentine", car l'Argentine a renoué avec la croissance, et une croissance forte, depuis la crise de 2001-2002 ; ensuite, il y a bien d'autres facteurs dans la crise argentine, moins présents au Brésil, comme la corruption des élites ou les blocages internes de la société, qui sont à l'origine de la crise. Une autre affirmation est faite p. 121 : "*la décision de dévaluer est ainsi systématiquement critiquée dans les pays émergents*" (par les organismes internationaux). Le FMI et Banque mondiale mènent au contraire souvent campagne pour des dévaluations, lorsque les taux de change sont surévalués (ex. de la Zone franc en Afrique).

Un mystère de ce livre est qu'un terme clé, qui revient çà et là, n'est nulle part défini, il s'agit du mot "*démércosurisation*", auquel un paragraphe est consacré p. 113-114, mais qui réalise le tour de force de ne pas dire ce que c'est... Sortie du Mercosur ? Perte des objectifs initiaux, réforme, dans quel sens ? On l'ignore. Outre que le mot est très mal choisi, laid et imprononçable, comme le note Salama dans sa préface, il aurait quand même mérité des explications claires.

Le chapitre 4 présente les analyses économétriques existantes, puis celle de l'auteur, qui montre que loin de la théorie qui voudrait que l'intégration régionale ouverte soit un facteur de croissance stable, il en va bien autrement, c'est une croissance faible et instable qui est constatée. D'où la nécessité pour l'auteur d'une plus grande coordination, monétaire et productive au sein du Mercosur.

*La troisième partie* aborde les résultats du Régionalisme ouvert en matière d'équité et d'homogénéité sociale. Le chapitre 5 décrit la détérioration des conditions de travail dans les années 1990, celles du Mercosur. Les théories orthodoxes considèrent que pour faire reculer la pauvreté et augmenter les salaires, des politiques d'ouverture sont nécessaires, car elles sont plus favorables à l'emploi que les politiques d'ISI, elles favorisent davantage les activités de main-d'œuvre, et rendre le travail plus rare est la meilleure façon d'augmenter les salaires réels. La Banque mondiale préconise pour réduire la pauvreté des politiques visant d'abord à la croissance, et accessoirement un ciblage pour les plus pauvres (programmes sociaux spécifiques et limités). L'auteur n'y voit qu'une "*gestion de la pauvreté*", afin "*qu'elle ne provoque pas trop de bouleversements dans la société*". On peut se demander ce qu'il en serait s'il n'y avait pas du tout de Banque mondiale pour faire du ciblage, et s'il fallait compter sur des gouvernements socialistes pour réduire la pauvreté de masse... Pour lui, cette approche "*ne considère à aucun moment que la solution pourrait provenir d'un Travail Décent, stable et équitable permettant de dépasser la satisfaction des besoins de base.*" Assurément. Tout le monde est d'accord là-

dessus. Le problème est de savoir quels sont les moyens pour arriver à cet objectif.

Outre tous les clichés de l'altermondialisme sur la finance mondialisée, "qui tend à devenir parasitaire... dans le nouveau régime d'accumulation libéralisé..." (p. 169-170), l'auteur reprend tout au long de son livre la vieille distinction Centre/Périphérie de Raúl Prebisch. On peut rappeler que selon l'économiste argentin, la périphérie n'a pas de ressort propre, qu'elle est dépendante, qu'elle ne fait que refléter ce qui se passe au Centre, sa croissance en particulier est à la remorque du monde développé. Nul doute que non seulement l'Amérique latine, mais tout le reste du Tiers-monde, faisait partie de la périphérie dans l'esprit de Prebisch, l'Asie en particulier. Le problème est que lorsqu'une partie de la périphérie se met à partir toute seule, avec une croissance trois fois plus élevée pendant des décennies, la théorie commence à prendre l'eau.

De plus, cette vision présente des connotations de type complot international : comme si les pays du Centre avaient intérêt à l'échec économique au Sud et le préparaient en secret : "*Le type d'intégration régional qui a été appliqué dans le Mercosur a laissé la part belle aux pays du Centre ; les pays du Mercosur devant se contenter d'une croissance instable, excluante, une grande vulnérabilité économique, sociale et politique.*" (p. 230), ou plus loin : "*ne pas se contenter des miettes laissées par les pays du Centre*" (p. 231), qu'est-ce que ça veut dire concrètement en termes de décision économique, mystère...

Les effets du Mercosur sur le chômage, "l'informalité", sont étudiés dans la deuxième section du chapitre. Un test économétrique est mené sur l'effet de la volatilité. La volatilité macroéconomique (instabilité de la croissance) et la volatilité sociale (estimée à travers le secteur informel) varient dans le même sens. Rien de très surprenant... Les populations les plus vulnérables sont touchées par la volatilité du PIB. On s'en serait aussi douté, puisque ce sont les plus vulnérables... On peut rester sceptique devant certaines de ces conclusions qui relèvent plutôt de lapalissades. Et aussi sur le fait que l'ouverture aurait aggravé la situation sociale. Est-ce qu'un repliement protectionniste n'aurait pas eu des effets bien pires ?

Le dernier chapitre développe également des questions sociales, l'effet du modèle de TPE sur le travail et les salaires. On a assisté à une dégradation du *Travail Dégagé* (concept de l'OIT, précisé p. 201, indice incluant une protection sociale et un salaire minimum) et à une plus grande vulnérabilité sociale. Mais là aussi, on trouve nombre d'évidences : "*Les pauvres sont vulnérables en période de crise*" ; "*Le travail représente la source essentielle des revenus des groupes de classe moyenne ou de bas salaires dans les régions urbaines*", p. 187. On se doute qu'ils ne vivent pas des dividendes de leur capital ou des loyers de leurs immeubles...

Pour A. Saludjian, "*le capital humain a connu une dégradation dans les années 1980-1990 en raison de l'ouverture et de la déréglementation*". Affirmation gratuite, il a pu se dégrader pour bien d'autres raisons que l'ouverture, les crises de la période par exemple, et surtout il aurait pu se dégrader encore plus s'il n'y avait pas eu ouverture et déréglementation, s'il y avait eu par exemple fermeture et dirigisme. C'est bien parce que l'ISI, avec sa

fermeture et son dirigisme, ont échoué, qu'on est passé à des politiques plus libérales d'ouverture.

On relève encore plusieurs affirmations contestables. Page 216 : "*une des conséquences de la détérioration des relations sociales (pauvreté, inégalités) est l'instabilité politique et les problèmes de légitimité*". Tout montre au contraire que la stabilité politique, dans la démocratie, s'est renforcée en Amérique latine depuis les années 1980. Page 217 : "*c'est toute la société qui est soumise à plus de violence*", comme si il n'y avait pas de violence dans les années 1930, ou les années 1960, en Amérique latine... Ou des affirmations non démontrées, p. 221, les effets négatifs du Mercosur sur le marché du travail (concentration, faillite de PME) l'auraient emporté sur les aspects positifs (économies d'échelle, attraction des IDE, meilleure allocation des ressources, complémentarité des structures productives).

La conclusion porte sur la nécessité d'une restructuration productive dans les pays de la zone. L'auteur nous présente d'abord une bonne synthèse sur les différentes approches du développement, en termes d'écoles théoriques, mais on retombe rapidement dans les approximations, ainsi p. 229 à propos du Brésil : "*la pauvreté et les inégalités qui sont les plus élevées au monde*". Manifestement A. Saludjian ne connaît pas les conditions de vie en Afrique subsaharienne. Il faut avoir observé les quartiers déshérités des grandes villes ainsi que les conditions de vie rurales, pour réaliser une évidence : la pauvreté au Brésil, dans les favelas et les campagnes, est bien moindre. A la même page : "*la latino-américanisation de l'Argentine (dégradation des indicateurs sociaux qui étaient au niveau des pays du Centre) a été également un des faits marquants de l'expérience de plus de dix années d'intégration régionale ouverte et financiarisée*". En réalité, c'est plutôt dans les années 1950 que l'Argentine avait un niveau de vie et des indicateurs sociaux proches des pays développés, et c'est justement la politique économique dirigiste et redistributrice menée ensuite par Perón qui a été à l'origine de la stagnation et de l'appauvrissement des décennies suivantes, pas l'ouverture, ou une quelconque "financiarisation", mot-clé passe partout des altermondialistes et autres néomarxistes pour stigmatiser la mondialisation.

Et p. 234, une affirmation fautive : "*le nivellement par le bas des systèmes de protection sociale en Europe*". Il n'y a pas eu de nivellement par le bas, mais au contraire progrès vers le haut des systèmes sociaux dans les pays qui ont rejoint l'UE, comme l'Espagne ou le Portugal. Est-ce que les pays scandinaves ont abandonné leur système de protection sociale universelle depuis leur entrée dans l'UE ?

Enfin des raccourcis contestables peuvent être relevés, ainsi à propos des politiques d'ouverture "*délaissant pratiquement le marché interne et les populations aux mains de groupes nationaux concentrés et de firmes multinationales sans que l'État n'intervienne*". Toujours l'idée des néomarxistes de méchantes multinationales et des firmes capitalistes nationales animées d'intérêts pervers, alors que seul l'État peut protéger, développer, soulager la misère, comme si un État socialiste bureaucratique, corrompu, n'était pas un risque encore plus grand pour une population. L'auteur aurait pu utilement porter le débat sur la capacité de régulation des pouvoirs publics et de restructuration des entreprises étatiques pour encadrer les privatisations.

L'évolution défavorable des salaires réels pendant la période du Mercosur, une dizaine d'années, est une réalité, dans une période de crise, mais elle ne peut être attribuée au Mercosur ou à l'ouverture, faute de faire l'hypothèse qu'une fermeture et une politique interventionniste auraient eu de meilleurs effets sur les salaires, ce dont on peut douter fortement. On peut se demander pourquoi Lula n'a pas vraiment remis en cause les orientations libérales de Cardoso au Brésil, sinon précisément pour cette raison.

L'auteur termine sur quelques propositions pour un autre type d'intégration régionale. Elles n'arrivent que sur les pages de conclusion, et en fait il n'y a pas grand-chose, à part les quelques banalités suivantes : développer les relations avec les autres pays du Sud (Chine, Inde, Afrique du Sud) ; mettre en place des politiques anticycliques ; ne pas se limiter "*au profit que (sic) quelques rares secteurs exportateurs contrôlés par un nombre réduit de conglomerats nationaux ou grandes firmes multinationales*" ; rôle de l'État pour aider les PME, écrasées par l'ouverture ; technologies appropriées à un développement durable ; projets conjoints binationaux ; monnaie unique, souveraineté monétaire, pour éviter les effets de dépendance vis-à-vis du dollar.

A. Saludjian propose en fait un retour aux grands principes du structuralisme des années 1950 et 1960, même s'il maîtrise parfaitement les outils et les théories de la science économique. Quelques phrases de Furtado sont ainsi citées sur l'idée que "*l'intégration non planifiée amène nécessairement une aggravation des déséquilibres régionaux et une concentration géographique des revenus accrue*". Cela appelle deux remarques : l'intégration planifiée, c'est la pratique de l'intégration type COMECON, on a vu comment cela avait brillamment marché... Ensuite, on appelle ça aussi *l'intégration par la production* (projets planifiés en commun par les États), opposée à *l'intégration par le marché* (type Zollverein ou CEE), là aussi l'expérience a tranché, l'intégration par les marchés est généralement plus efficace, à l'opposé de ce que dit Furtado, justement pour réduire les déséquilibres (phénomènes de convergence en Europe, cf. l'Espagne et le Portugal, sans parler de l'Irlande, les pays de l'Est maintenant).

Finalement, on peut relever quelques passages intéressants dans l'ouvrage, notamment les analyses sur l'évolution des écoles de pensée du développement en Amérique latine, les analyses sur la croissance et celles sur les aspects sociaux. Les principaux défauts résident dans le flou en ce qui concerne certains thèmes comme "la démercosurisation" et la non-correspondance entre ce qui est annoncé et ce qui est traité<sup>20</sup>. Au total, un livre assez décevant sur le Mercosur, où le parti pris idéologique et les formules toutes faites, les clichés habituels altermondialistes, prennent le pas sur le sérieux de l'analyse.

**Jacques Brasseul**

LEAD, Université du Sud Toulon-Var

---

<sup>20</sup> Sur la forme, l'ouvrage mériterait une relecture attentive, pour éliminer un nombre élevé de fautes et coquilles, le mauvais traitement des accords, des infinitifs et des participes passés, les multiples formulations où le style laisse à désirer. L'auteur insiste par exemple sur "*la théorie du commerce internationale*", comme si c'était la théorie qui est internationale et pas le commerce, etc.

**Kenneth Button et Roger Stough avec Michelle Bragg et Samantha Taylor, *Telecommunications, Transportation and Location*, Edward Elgar, 2006, 200 p.**

Les auteurs cherchent à décrire et à expliquer les modifications de comportements de transport de marchandises et de personnes ainsi que l'évolution à long terme de l'utilisation du sol et des choix de localisation induits par l'amélioration des systèmes d'information et de télécommunications dans les pays développés. L'approche est volontairement pluridisciplinaire, associant des considérations microéconomiques (les questions d'ordre macroéconomique sont globalement éludées), sociologiques ou environnementales qui complètent la portée des conclusions de l'ouvrage. Ce dernier est organisé en sept chapitres. Les deux premiers décrivent l'impact de l'accroissement de la mobilité et du développement des télécommunications sur la stabilité sociale, la structure familiale et l'organisation des transactions économiques qui deviennent de plus en plus dématérialisées. Les chapitres 3 et 4 sont respectivement consacrés aux modifications des comportements de voyages apportées par les télécommunications et à l'utilisation croissante de la vidéoconférence. Les modifications de l'organisation de la production – le développement du juste-à-temps et du zéro-stock, induites par le développement de l'e-business – sont abordées dans le chapitre 5. Enfin, les deux derniers chapitres s'intéressent à l'impact des télécommunications sur les systèmes de transport intelligents et à la localisation des activités, en utilisant les concepts issus de la "nouvelle géographie".

Les auteurs mettent l'accent sur l'amélioration de la qualité des transports et la réduction du temps moyen des déplacements engendrée par la croissance économique. La croissance du nombre de voitures sur les routes, si elle a engendré des externalités négatives en termes d'encombrement du réseau et de pollution, a permis d'observer en parallèle une amélioration de la qualité des routes ainsi que des facilités liées. Du point de vue de l'aménagement du territoire, les auteurs soulignent l'émergence d'une ruralisation : la création de villes suburbaines localisées près des grandes métropoles, un effet cumulatif d'agglomération dans les villes et de diversification de la campagne et le développement de structures familiales monoparentales dont la demande de transport se limite aux facilités locales. Sans étayer leurs propos, les auteurs affirment que les "réglementations ont échoué à atteindre les objectifs qui leur étaient assignés" (p. 38). Ils se félicitent que les nouvelles réglementations, notamment de sécurité et relatives à la propriété, se bornent à limiter le pouvoir de marché et à réaliser des objectifs sociaux de qualité des services.

La structuration des villes opérée par les réseaux interconnectés de transport et de télécommunications est correctement appréhendée par les auteurs qui décrivent l'évolution d'une configuration urbaine en forme d'étoile au début du 20<sup>ème</sup> siècle autour des nœuds ferroviaires et fluviaux (structure "hub and spoke"), à une disparition du point focal couplé au développement de villes à centres multiples. Les auteurs mettent en exergue la capacité des dérégulations britanniques et américaines à favoriser l'émergence de réseaux efficaces, sans mentionner les défaillances observées, notamment dans les transports ferroviaires au Royaume-Uni ou la baisse à la fois des investissements de long

terme et de la qualité des services de télécommunications dans la plupart des pays ayant connu cette phase de dérégulation (Flacher et Jennequin, 2007). Ainsi, de façon générale, la question de l'efficacité des réseaux étudiés dans ce livre n'est pas posée. Or, les politiques appliquées, que ce soit dans les domaines des transports ou des TIC (technologies de l'information et de la communication) ont grandement affecté l'efficacité relative des réseaux régionaux et ont donc probablement eu un impact sur les inégalités régionales et nationales. En outre, les auteurs voient dans la fixation d'un prix inapproprié la seule cause des phénomènes de congestion (de sur-utilisation d'une facilité de transport). L'importance des effets de club et de taille critique pour la viabilité des réseaux est soulignée : joindre un petit réseau présente peu d'intérêt pour l'utilisateur, tandis qu'un grand opérateur peut offrir plus de services et rencontrer les besoins d'un grand nombre de consommateurs potentiels. Il en résulte des coûts fixes élevés, mais des coûts marginaux faibles pour les biens d'information qui engendrent des bénéfices exponentiels une fois la taille critique atteinte. L'analyse ne porte pas cependant sur l'importance de cette taille critique dans les réseaux pour les économies en développement, contrairement aux travaux de Röller et Waverman (2001). Dans ce contexte, une intervention publique pour que le réseau atteigne une taille suffisante se justifie. Le problème de l'adoption d'un standard sous-optimal est rapidement évoqué et uniquement sous l'angle de l'arbitrage avantages-coûts, sans que les questions relatives au positionnement stratégique de certaines firmes sur ce type de norme, développées par Shapiro et Varian (1999), soient soulevées.

Les auteurs soulignent uniquement les aspects positifs du télétravail : plus grand contrôle des individus sur leur travail et leurs obligations familiales et pour l'employeur, des coûts inférieurs, un meilleur moral et une plus grande productivité des employés. Les coûts et inconvénients ne sont perçus que du côté de l'offre, des entreprises. Le télétravail ne permet pas la constitution d'une communauté de travail et crée de l'incertitude à l'intérieur d'une organisation ce qui réduit la confiance entre le personnel et l'équipe dirigeante. En revanche, les auteurs omettent complètement la possible aliénation des travailleurs qui ne font plus de différence entre leur travail et leur vie privée et peuvent être joints à n'importe quel moment afin de réaliser une tâche (commande) nouvelle, tandis que la rupture des liens sociaux de travail est minimisée. Certaines firmes sont réticentes à laisser leurs activités se conduire hors de leurs murs en raison des coûts de sécurité, de problèmes de loyauté/fidélité, des coûts de formation, de la coupure dans la structure d'équipe, de l'efficacité limitée du *benchmarking* et enfin de la culture d'entreprise. En outre, les auteurs peinent à démontrer la croissance du recours au télétravail au cours des dernières décennies dans les économies développées alors même que les possibilités offertes par les réseaux de télécommunications se sont multipliées. Si les études citées divergent quant à la part du télétravail (entre 3 % et 5 % de la main-d'œuvre américaine), les chiffres de l'US Bureau of Transportation Statistics semblent accrédi- ter la thèse d'une légère régression du télétravail (2,8 % en 2001 contre 3 % en 1985), ce qui réduit d'autant la portée des conclusions des auteurs quant aux effets bénéfiques à attendre du télétravail. Cependant, ils précisent que l'idée, développée dans les sphères politiques, selon laquelle le télétravail réduit la congestion urbaine est préconçue. En pratique, cette dernière n'a diminué qu'à

Singapour et à Londres après l'instauration d'un péage économique sur les routes. Concernant l'organisation de l'espace et la relation avec les transports, les auteurs mettent en évidence un double phénomène. Une complémentarité entre développement du télétravail et des déplacements est observée en raison du développement du juste-à-temps et grâce à la possibilité de se déplacer en-dehors des heures de pointe. En revanche, les deux apparaissent substituables dans la mesure où le télétravail réduit la congestion urbaine. Les tâches nécessitant une forte division du travail et un fort contrôle externe et celles avec une faible division du travail et un faible contrôle interne sont de bons candidats pour le télétravail. Les tâches ne doivent pas dépendre de la localisation, ni nécessiter de face à face important. En pratique, les individus concernés préfèrent continuer à se rendre sur leur lieu de travail un à deux jours par semaine.

Les auteurs analysent ensuite les effets du développement de la vidéoconférence, de l'e-business et des systèmes de transport intelligent sur la structuration de l'espace. Se basant sur une approche identique, ils obtiennent des conclusions similaires à celles observées pour le télétravail. Concernant la vidéoconférence, ils soulignent toutefois que son démarrage fut lent, que le face à face fut longtemps plus efficient et moins cher. Pour des communications plus complexes et à longue distance (différentes zones horaires), le coût du face à face demeure d'ailleurs inférieur à celui de la vidéoconférence. Pour les systèmes de transport intelligent, le caractère "footloose" de la technologie accroît les choix possibles de localisation qui peut désormais s'effectuer là où les perspectives sont les meilleures, comme en témoigne le développement des zones urbaines de plus en plus éloignées des grandes villes (comme l'illustre la répartition des villes dans l'état de Virginie).

En résumé, le livre se cantonne à la description de l'impact des TIC sur l'évolution des transports, des modes de vies et de l'organisation de l'espace. Il contient peu d'illustrations, de cas concrets, qui plus est, basés quasi exclusivement sur les Etats-Unis et s'appuie majoritairement sur des données particulièrement anciennes, malgré les rapides évolutions des secteurs étudiés. Des sujets auraient mérité une attention plus soutenue. Puisque ces activités sont jugées stratégiques par les auteurs, pourquoi ne pas aborder le lien entre régulation et performance sectorielle ? Dans quelle mesure les différences de qualification influent sur les divers thèmes abordés ? Certains autres sujets sont pour leur part complètement absents. En quoi l'Accord Général sur le Commerce des Services peut-il altérer les liens entre transport, télécommunications et localisation ? Pourquoi ne pas évoquer le caractère de monopole naturel et de facilités essentielles liés aux télécommunications ? Quid des politiques de financement des nouvelles infrastructures de transport ou de télécommunications, et donc, de leur impact sur le développement de long terme de ces secteurs ? L'analyse urbaine de la localisation n'aurait-elle pu être enrichie d'une analyse régionale voire internationale ? Dans quelle mesure les innovations dans le secteur des TIC et la baisse mondiale des coûts de transport ont-elles permis un développement de la division internationale des processus de production et un bouleversement induit des choix de localisation de certains segments de production ? En outre, ce livre reste globalement très favorable aux politiques pro-concurrentielles, sans que les options libérales ne soient ni

justifiées, ni étayées par des exemples de réussite, ni le moins du monde remises en cause. Les défaillances de marché, nombreuses dans les industries de réseaux ne sont pas évoquées, si bien que le livre souffre de ne pas offrir une vision plus exhaustive des liens entre ces industries de réseaux et la localisation des activités, objectif ambitieux affiché initialement.

### Références

- Flacher D. et Jennequin H., 2007, *Réguler le secteur des télécommunications, enjeux et perspectives*, Economica, Paris, 318 p.
- Röller L.H., Waverman L., 2001, "Telecommunications Infrastructure and Economic Development: a simultaneous Approach", *American Economic Review*, 91 (4), p. 909-923.
- Shapiro C. et Varian H., 1999, *Economie de l'information : Guide stratégique de l'économie des réseaux*, De Boeck.

**Hugues Jennequin et Isabelle Rabaud**  
LEO, Université d'Orléans

**Jean-Pierre Gern (dir.), *Les sciences sociales confrontées au développement*, L'Harmattan, 2006, 213 p.**

Cet ouvrage propose un ensemble de réflexions sur les théories du développement, sous forme de retour en arrière, de perspectives, et sur le rôle que peuvent tenir les sciences sociales.

Le "consensus de Washington" a, pendant une vingtaine d'années, constitué une sorte de modèle unique dans la manière de penser le développement. Avec sa remise en cause, récente (voir notamment l'ouvrage de J.E. Stiglitz, *Un autre monde*, Fayard, 2006), les sciences sociales trouvent un second souffle pour prendre part, avec l'économie, aux analyses du développement.

C. Albagli, dans sa revue des théories du développement depuis l'après-guerre, met en avant la césure que représente la mondialisation : la méfiance vis-à-vis de l'insertion internationale des pays à fait place à des politiques privilégiant largement les échanges extérieurs comme modalité de développement. Les expériences multiples de la mondialisation permettent aujourd'hui un certain recul, et les réussites comme les échecs tendent à remettre à l'honneur l'intervention publique, sous des formes nouvelles, "pour parvenir à des objectifs plus tangibles et socialement plus équitables" selon la formule de Latouche cité par C. Albagli. Car R. Boyer constate que "aucune stratégie pure, c'est-à-dire fondée soit sur le "tout Etat" soit sur le "tout marché", n'a réussi".

Cette tendance de fond est perceptible sous plusieurs formes, dont certaines sont relevées par M. Cernea et A. Marc. La place croissante faite aux sciences sociales à la Banque mondiale est à ce titre emblématique : la réussite d'une "intervention de développement" nécessite la compréhension du tissu social, le contexte dans lequel s'inscrit le projet, la prise en compte des aspects



"pathologiques de la croissance" ou encore l'intervention d'une multitude d'acteurs (la très à la mode "gouvernance").

H.P. Cart propose l'exemple du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), une tentative "humaniste" de partenariat public-privé avec comme objectif une croissance et un développement durable. Les propositions de G. Lafay pour une stratégie de spécialisation "active" dans les économies émergentes marquent leur différence d'avec le courant libéral anglo-saxon. Elles mettent en avant le rôle de l'Etat en termes de politique structurelle (éducation, recherche, infrastructures...), industrielle, de change, commerciale.

Existe-t-il sur ces thèmes une spécificité des approches francophones ? C'est la question abordée dans la deuxième partie de l'ouvrage. Pour A. Redslob, "sans nier l'utilité d'une théorisation du développement, les apports francophones, très hétéroclites, attestent que les faits priment". P. Hugon, dans le même sens, note encore que la pensée francophone du développement a marqué "sa spécificité notamment vis-à-vis de la pensée anglo-saxonne, ... est davantage critique et humaniste".

En fin de compte, on trouvera ici un ouvrage qui offre un vaste panorama, qui questionne plus qu'il ne cherche à expliquer, qui permet en somme de prendre un peu de recul sur cet immense champ de recherche qu'est l'analyse du développement.

**Christophe Van Huffel**

LÉAD, Université du Sud Toulon-Var

**Philippe Hugon, *Géopolitique de l'Afrique*, Armand Colin, 2006, 128 p.**

On peut faire confiance à P. Hugon, auteur de plus de quinze ouvrages sur l'Afrique, le développement et l'économie politique internationale, pour réussir, en petit format, cette synthèse pédagogique de l'Afrique (subsaharienne) d'aujourd'hui.

La tâche, en effet, est ardue tant ce continent est marqué à la fois par des diversités géographiques, historiques, culturelles, sociopolitiques ou économiques, et par son faible degré d'intégration en termes de langue, de monnaie ou de marché. Une grande majorité d'Etats en difficulté (rappelons que 35 Etats africains font partie des pays les moins avancés selon la terminologie de la Banque mondiale) s'oppose à quelques "puissances" régionales que sont l'Afrique du Sud, le Nigeria et l'Ethiopie.

Sur le plan économique, P. Hugon pointe la situation de forte dépendance envers les capitaux et les technologies étrangères, l'insuffisante recomposition des spécialisations sectorielles, la mondialisation subie plus que négociée ou maîtrisée.

Pour l'auteur, les enjeux et les défis internes peuvent se décliner en trois volets : (i) les enjeux de la paix et de la sécurité (l'Afrique est devenue le continent où le nombre de victimes du fait des conflits armés est le plus élevé du monde), (ii) les enjeux du développement durable (liés non seulement aux

problèmes environnementaux mais aussi aux défis démographiques et migratoires), et (iii) les enjeux alimentaires (le manque de ressources et les défaillances de marché expliquent largement l'insécurité alimentaire).

La dernière partie de l'ouvrage aborde plus précisément des aspects de géopolitique. Sur le plan international, P. Hugon retrace les relations entre l'Afrique et les organisations internationales (ONU, OMC, FMI, Banque mondiale). Sur le plan régional, il pointe le gouffre séparant encore le "rêve du panafricanisme" et l'incapacité du continent à faire émerger un réel processus d'intégration régionale (le commerce intra-régional africain se situe autour de 10 % seulement).

P. Hugon propose en fin d'ouvrage trois *scenarii* géopolitiques : (i) une Afrique désynchronisée du temps mondial, (ii) une Afrique intégrée positivement dans la mondialisation, et (iii), scénario le plus probable peut-être si l'on se rappelle les diversités du continent exposées au départ, l'émergence d'Afriques différenciées autour de pôles régionaux.

L'Afrique en tout cas redevient un enjeu stratégique "pour des raisons de sécurité, du fait de ses ressources en matières premières et de sa biodiversité". Il lui faudra savoir convertir ces appétits de "captation de ressources" en potentiel de développement. Gageons que ce ne sera pas simple.

**Christophe Van Huffel**

LÉAD, Université du Sud Toulon-Var

**Vincent Frigant, Med Kechidi, Damien Talbot, *Les territoires de l'aéronautique : EADS entre mondialisation et ancrage*, L'Harmattan, 2006, 246 p.**

Cet ouvrage permet de mieux éclairer la situation du secteur aéronautique et spatial, qui, après une forte phase d'expansion, connaît de nos jours certaines turbulences et a été marqué par de profondes mutations de son environnement concurrentiel et institutionnel. Il nous donne des clés de lecture utiles pour cerner la situation actuelle et les possibilités d'avenir des acteurs français dans ce domaine. Pour mener leur analyse et comprendre comment s'est constituée cette industrie et son ancrage territorial dans les deux régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, les auteurs ont utilisé les résultats des études régionales de l'Insee et ont mené une série d'entretiens auprès d'entreprises et d'institutions.

D'un point de vue industriel, le secteur aérospatial a une dimension mondiale, puisqu'il s'est constitué et s'est développé sur la base d'un mouvement de consolidation capitaliste marqué par un phénomène de concentration tout d'abord en Amérique du Nord dans les années 1980, 1990, puis de l'autre côté de l'Atlantique à partir des années 90 avec la constitution en Europe du groupe EADS en 2000. Cette caractéristique s'explique par la nature des activités concernées, à fort contenu technologique, nécessitant la maîtrise de toute une gamme de métiers, des coûts de recherche et développement très élevés, de forts investissements et une complexité croissante des produits. Dans ce cadre, la production ne peut être pensée et réalisée qu'à l'échelle mondiale. Les deux

grands blocs d'Amérique du Nord et d'Europe dominant ce marché oligopolistique et segmenté.

D'un point de vue géographique, le secteur aéronautique se structure de nos jours, autour de véritables réseaux localisés d'activités de production, de recherche et de services associés. Les produits se réalisent grâce aux effets d'agglomération et les auteurs se réfèrent au concept théorique de cluster.

Les auteurs procèdent en plusieurs étapes. Tout d'abord, ils montrent comment s'est constitué le groupe EADS dans les années 1990-2000 grâce à la volonté des Etats européens d'initier un mouvement de concentration dépassant la logique des champions nationaux au profit d'ensembles transnationaux, nécessitant de nouveaux modes de gouvernance et passant d'une logique d'arsenal à une logique de marché (chapitre 1). Dans un deuxième temps, ils analysent la manière dont le groupe s'inscrit dans un ancrage territorial fort. Pour cela, ils étudient (chapitre 2), la façon dont se sont constitués les réseaux locaux d'acteurs sous forme de cluster en Aquitaine et en Midi-Pyrénées. Enfin, ils analysent plus précisément les politiques des acteurs publics régionaux face aux mutations de ce secteur et au désengagement progressif de l'Etat (chapitre 3).

#### *La constitution du groupe EADS.*

La création de ce groupe en 2000 résulte du passage d'une logique étatique d'arsenal où l'Etat est à la fois client, actionnaire et financeur à une logique de marché où l'Etat n'agit plus qu'en tant que financeur, laissant l'autonomie commerciale au groupe industriel et acceptant le partage actionnariat public-privé.

La constitution d'EADS repose sur un regroupement des différents champions nationaux européens (comme Aérospatiale Matra, Dasa et Casa) dans des domaines complémentaires et connexes pour couvrir un large spectre de compétences dans des domaines techniques variés. Cela traduit une façon différente d'élaborer et de penser le produit. La création de ce groupe fut aussi une réponse des Européens face au mouvement de concentration initié outre Atlantique au début des années 1990, donnant une nette supériorité aux concurrents Nord américains dans le domaine.

Ce groupe a une structure multidivisionnelle qui repose sur cinq axes : la construction aéronautique civile commerciale avec Airbus (dont le poids est prépondérant avec 48 % des effectifs et 60 % du chiffre d'affaires total du groupe en 2003), la division Military Transport Aircraft, qui produit et commercialise des avions militaires, la division aéronautique qui comprend des activités aussi bien civiles que militaires (hélicoptères avec Eurocopter, l'aviation régionale, la reconversion et la maintenance d'appareils), la division espace qui fabrique et développe des satellites, des infrastructures orbitales et des lanceurs, et enfin, la division système qui intervient dans le domaine des systèmes intégrés de l'électronique de défense et des communications. En 2004 ce groupe employait 110 662 personnes dont 97 % d'effectifs européens sur 70 sites, mais seule la moitié du chiffre d'affaires est réalisée en Europe et un tiers aux Etats-Unis.

La création d'EADS a permis d'exploiter les complémentarités technologiques des différents opérateurs européens, d'augmenter la taille critique de l'entreprise et d'être plus compétitif face aux concurrents nord-américains grâce à une spécialisation croissante des sites de production, grâce à une fertilisation croisée de la recherche et développement et grâce à l'augmentation du champ des compétences. De plus, cette nouvelle entité gagne en lisibilité par rapport à ses clients en termes commercial et d'offre de produits, puisqu'elle s'affranchit quelque peu du poids des États tout-puissants et devient un interlocuteur industriel plus indépendant qui raisonne plus dans une logique de marché où la diminution des coûts et la satisfaction de ses clients prévalent. Cependant les auteurs soulignent que le point faible de ce groupe est la particularité de son actionnariat et de ses modes de gouvernance comme en atteste l'actualité récente à propos du plan de restructuration d'Airbus ou les débats à propos des parachutes dorés octroyés à certains de ses dirigeants. Sa tête bicéphale franco-allemande héritée des luttes de pouvoir entre les États et la volonté de ces derniers de contrôler les activités militaires stratégiques handicape la prise de décision. De nos jours, la question du degré réel d'indépendance de ce groupe industriel vis-à-vis des gouvernements européens reste posée, mais la réponse ne tardera pas à se faire jour lors de la résolution des deux problèmes majeurs que connaît ce groupe actuellement.

L'exemple le plus abouti du passage à la logique de marché est celui d'Airbus que les auteurs développent tout particulièrement. Mais au-delà de cet exemple, ce qui est très intéressant, c'est de comprendre quels sont les éléments clés de ce passage et leur répercussion sur les différents acteurs du secteur. La pierre angulaire de ce passage repose sur la satisfaction du client, qu'il soit privé ou étatique, et la maîtrise des coûts. Le passage à la logique de marché induit des changements majeurs relatifs à la technologie, la formation des prix, la gestion budgétaire de l'État et la forme des coopérations entre les différents partenaires du groupe.

La logique de marché nécessite d'abandonner une vision de technologie radicale, de prestige (comme le projet du Concorde) détenu par un État ou son représentant au profit de technologies basées sur la satisfaction du client dans un but commercial. Les innovations changent alors de nature : ce sont des innovations de produits plutôt incrémentales émanant souvent des souhaits du client.

La détermination du prix dans le secteur ne se fait plus selon une logique d'arsenal, où l'État à la fois client et producteur proposait un prix de vente égal à la somme des coûts plus une marge. La logique de marché inverse le processus, le prix dépend de ce que le client est prêt à payer en fonction de la performance et des caractéristiques du produit et des prix proposés par les concurrents. Ce sont alors les compagnies aériennes qui dans l'aéronautique civile pèsent sur les contraintes du marché en termes de prix et des caractéristiques du produit et non plus les producteurs. De ce fait, les coûts de production sont contraints par des objectifs commerciaux et de rentabilité, à charge pour les producteurs industriels du secteur de maintenir des coûts les plus bas possibles, toute dérive étant supportée par l'industriel alors que dans la logique d'arsenal, c'était l'État.

Dans la logique de marché, l'État perd peu à peu son rôle de client et de producteur et se recentre sur celui de financeur sous forme d'avances rem-

boursables à l'industriel ce qui induit une gestion budgétaire différente. On passe d'une logique budgétaire où l'État couvrait l'ensemble des dépenses quelles que soient les coûts et les dépassements à une règle de gestion forfaitaire où l'État apporte une enveloppe financière d'un montant négocié préalablement au lancement du programme et dont l'industriel ne doit pas dévier. En outre, à partir de 2001, l'État actionnaire s'est peu à peu désengagé sous le poids des mouvements de concentration des industriels européens du secteur pour accepter un actionariat mixte privé-public. Cependant, si dans l'aviation civile le financement public a fortement diminué ces vingt dernières années passant de 100 % (sous forme d'avances remboursables), pour l'A 300 et l'A 310 à seulement 23 % pour l'A 380, les fonds publics restent largement dominants pour les activités de recherche et développement lié au domaine spatial de défense (environ 65 % de nos jours).

Enfin, le passage à la logique de marché tend à modifier la forme des coopérations internationales multipartites au sein de EADS. Avant elles fonctionnaient sur un mode égalitaire, la charge de travail devant être au prorata des financements des différents pays, privilégiant plus des critères politiques qu'industriels. De nos jours, cette logique tend à évoluer même si cela n'est pas facile ni encore achevé. Les coopérations se font plus dans une logique industrielle dont le but est d'augmenter la rationalisation productive et d'éviter les duplications organisationnelles, chaque partenaire étant sélectionné en fonction de la spécialité où il est le plus performant. La répartition des tâches et des coopérations est donc parfois inégalitaire ce qui suscite la réticence des États. Sur cet aspect, le passage à la logique de marché n'est que balbutiant. L'intuition des auteurs est d'ailleurs confirmée par l'actualité et les difficultés de l'application du plan de restructuration d'Airbus Power 8, dont la finalité est bien la rationalisation de la production et des coopérations entre les différents partenaires, mais qui se heurte encore aux intérêts socio-politiques de chaque État concerné.

#### *Les clusters français de l'aéronautique*

Les auteurs essaient de comprendre les dynamiques sectorielles de localisation de l'industrie aéronautique en France. Pour cela ils analysent les clusters en Aquitaine et en Midi-Pyrénées, en se focalisant sur les activités industrielles qui les composent, leur évolution et la façon dont les synergies productives et de recherche se mettent en place au travers de l'analyse du type d'activité, du profil des entreprises mobilisées et de l'étude des relations inter-industrielles aussi bien pour les sous-traitants, les fournisseurs ou les équipementiers.

Les clusters de ces deux territoires qui s'organisent autour d'un tissu dense d'entreprises, liées à l'Aérospatiale n'ont cependant pas tout à fait les mêmes caractéristiques quant aux types d'activités représentées, à la concentration et à la répartition spatiale et à la nature des relations industrielles entre les acteurs.

En Aquitaine, les activités sont surtout liées à la défense dans les domaines d'entretien, de réparation et de reconversion de matériel aéronautique avec EADS Sogerma et une activité de production des missiles balistiques

français avec EADS Space Transportation alors, qu'en Midi-Pyrénées, elles sont plus tournées vers l'aéronautique civile et les activités spatiales avec une forte spécialisation des sous-traitants locaux dans les services informatiques (49 % du chiffre d'affaires dans les services en Midi-Pyrénées et seulement 17 % en Aquitaine) ou dans des activités connexes comme les équipements électriques électroniques, les activités de recherche et d'études, la métallurgie et la transformation des métaux. Le poids des activités tertiaires tournées vers les services en Midi-Pyrénées est plus important (les activités informatiques représentent 22,3 % des emplois en Midi-Pyrénées et seulement 7,7 % en Aquitaine ce qui s'explique par le poids croissant des logiciels dans l'architecture avionique). Les sous-traitants d'Aquitaine sont souvent des entreprises de petite taille tournées vers un travail en petites séries avec peu d'activités orientées vers la recherche-développement et l'informatique qui sont effectuées dans la région parisienne. Le cluster en Midi-Pyrénées est plus large et mieux fourni en nombre d'entreprises de taille moyenne ou grande et en diversité d'activité. Les sous-traitants interviennent de plus en plus dans les activités de conception, nécessitant de nouvelles compétences, des efforts de recherche-développement et une taille critique minimum suffisante ce qui favorise une externalisation croissante des activités de sous-traitance dans cette région. En Aquitaine, 2,4 % de la population est liée à l'industrie de défense et cette région se glisse au cinquième rang européen des régions les plus dépendantes des programmes d'armement. Cependant, l'effet d'entraînement de ces activités sur le tissu industriel régional n'est pas aussi fort qu'en Midi-Pyrénées, où les effectifs dédiés sont de 13 499 contre 4335. Le poids des emplois sous-traitants concernés est plus important (22 094 emplois pour 385 établissements, alors qu'en Aquitaine il y a seulement 7425 emplois pour 261 établissements).

En Midi-Pyrénées, il existe un véritable réseau d'entreprises qui viennent se greffer à l'activité aéronautique et spatiale civile, en forte croissance cette dernière décennie, favorisant le développement des clusters. A l'inverse, l'industrie aérospatiale en Aquitaine est marquée, au début des années 90, par la forte restriction des budgets militaires et par la modification des critères d'accès à ces marchés basés maintenant sur la baisse des coûts, sur des procédures plus formalisées et sur le développement de nouvelles compétences auxquelles les entreprises locales doivent s'ajuster. Ces éléments ont fortement touché les sous-traitants locaux surtout spécialisés dans des activités industrielles tournées vers la mécanique et la transformation des métaux.

Pour faire face à cette situation les sous-traitants ont adopté des stratégies différenciées. On constate un approfondissement de la spécialisation pour les entreprises locales qui ont survécues et se sont adaptées aux contraintes actuelles des programmes militaires en s'adossant parfois, comme sous-traitants de second rang, à des entreprises de taille plus importante. D'autres sous-traitants locaux ont préféré sortir complètement de l'Aérospatiale de défense grâce aux aides publiques accordées à la réorientation et grâce au savoir-faire technologique acquis dans les activités aérospatiales. Enfin, la plupart des entreprises ont adopté une stratégie de diversification, soit sectorielle, dans le prolongement de leur métier de base, soit géographique dans ce même secteur mais, dans un espace géographique élargi en Midi-Pyrénées ou à l'étranger.

Globalement toutes les entreprises essayent de se diversifier vers le civil pour diminuer le degré de dépendance vis-à-vis des donneurs d'ordres militaires. En Midi-Pyrénées, la stratégie des sous-traitants locaux est toute autre, compte tenu du contexte différent dans lequel évolue l'industrie aéronautique civile, marquée par une forte croissance du secteur et une augmentation de la charge de travail pour les sous-traitants qui, par conséquent, accroissent leur degré de dépendance vis-à-vis des clients de l'Aérospatiale civile et augmentent la taille de leur entreprise.

Depuis la crise en Aquitaine et l'essor en Midi-Pyrénées, il y a un effet de débordement d'une région sur l'autre. Ceci était vrai jusqu'à aujourd'hui, mais depuis il faut relativiser, face aux problèmes d'organisation de la production impactant les sous-traitants locaux du programme de l'A380.

Pour les deux clusters la répartition spatiale des activités est différente. En Aquitaine les clusters sont un peu dispersés et s'organisent autour de deux pôles, de Bordeaux et de la Vallée de l'Adour, qui concentrent les effectifs et les établissements. En Midi-Pyrénées la concentration spatiale est plus forte, les activités aéronautiques civiles et spatiales tirant plus avantage de la proximité géographique. Ainsi, l'aire de Toulouse attire trois quarts des effectifs salariés et 70 à 80 % des établissements. La quasi-totalité des établissements travaillant dans les services informatiques sont concentrés sur Toulouse ce qui renforce encore la concentration géographique.

Les auteurs analysent aussi la nature des relations industrielles au sein de ces clusters. Dans l'industrie aérospatiale, la complexité des processus et les exigences de sécurité obligent les entreprises sous-traitantes à avoir des compétences très spécifiques qui ne sont économiquement rentables que si les sous-traitants entretiennent des relations de long terme de type partenarial avec les grands donneurs d'ordres. On aurait pu penser que les relations contractuelles au sein des clusters s'orientaient vers un partenariat. Or, dans les deux régions, les résultats de l'enquête menée par les auteurs montrent que ce n'est pas le cas. Beaucoup d'établissements, 60 % en Aquitaine et 45,5 % en Midi-Pyrénées sont cantonnés dans le rôle de sous-traitance de production sur des tâches relativement simples ne nécessitant pas une contractualisation de long terme. C'est paradoxalement dans les activités hors Aérospatiale que cette tendance vers le partenariat semble plus prononcée. Cependant les auteurs n'avancent pas d'explication précise à ce phénomène. Toutefois ils dénoncent un certain nombre de difficultés qui entravent les relations contractuelles au sein des clusters et pèsent à la fois sur les sous-traitants et les donneurs d'ordres.

Ces problèmes renvoient tout d'abord à la taille et à la structure des effectifs. Bien souvent, surtout en Aquitaine, les entreprises n'ont pas une taille critique suffisante en termes d'effectifs qui leur permettent de s'engager vers les activités de conception plus valorisées, à cela s'ajoute un manque de personnel qualifié qui fait cruellement défaut alors que l'évolution du secteur aérospatial est marquée par une exigence plus importante de capacité de maîtrise d'œuvre. De plus les tâches les moins qualifiées sont délocalisées par les grands donneurs d'ordres vers les pays à bas coût de main-d'œuvre.

Se pose aussi le problème des capacités financières insuffisantes, faiblesse d'autant plus cruciale dans le contexte de forte concentration financière du secteur. La principale conséquence est le rachat des entreprises sous-

traitantes locales par des groupes nationaux ou étrangers et donc la perte de leur indépendance. Ainsi en 2003, 18 % des établissements en Aquitaine et 24 % en Midi-Pyrénées sont détenus à plus de 25 % par une autre entreprise. En Aquitaine, ces établissements représentent 31 % des effectifs totaux et réalisent 41 % du chiffre d'affaire aérospatiale des sous-traitants.

Enfin, les auteurs constatent une trop faible capacité de recherche des sous-traitants régionaux illustrée par le très faible taux de dépôt de brevets : par exemple en Midi-Pyrénées, 65 % des entreprises innovantes n'ont pas déposé de brevets et 97 % de ces entreprises n'ont pas eu recours à des brevets d'autres entreprises. L'innovation se fait grâce à des coopérations avec d'autres sous-traitants locaux ou donneurs d'ordres ou par l'utilisation de savoir-faire propre, plutôt dans le but d'un rattrapage technologique induit par les exigences concurrentielles de ce secteur que dans celui d'un véritable saut technologique pouvant donner à ces entreprises un avantage concurrentiel leur permettant d'accéder à de nouveaux marchés.

En outre, la démarche de certification reste encore balbutiante. Or, l'évolution des marchés et le rôle de maître d'œuvre et d'architecte de programmes des grands donneurs d'ordres nécessitent une démarche de certification de la part des sous-traitants pour répondre aux appels d'offres, mais ceci engendre des coûts supplémentaires difficiles à supporter par les entreprises de petite taille. La certification transforme aussi les procédures contractuelles basées sur une dépersonnalisation des relations et donc les relations de confiance engendrées par la proximité jouent moins actuellement.

L'enracinement local des activités aérospatiales est à analyser aujourd'hui à la lumière de trois éléments qui peuvent le diluer ou le modifier. Tout d'abord, l'évolution de l'organisation des réseaux locaux qui passent d'une architecture verticale, en vigueur dans les années 1970-1980, à des réseaux où les sous-traitants ont de plus en plus de responsabilités en termes de conception et de maîtrise d'œuvre, les grands donneurs d'ordres opérant plus comme architecte de grands programmes. La sous-traitance locale régionale se fait alors en cascade entre sous-traitance de premier, de second voire de troisième rang. Ceci risque à terme de réduire le nombre de fournisseurs et de sous-traitants locaux sous l'effet d'un élargissement des critères de sélection vers une capacité à s'engager financièrement, vers des critères de qualité et de partage des risques. On constate aussi une internationalisation des implantations, les équipementiers européens s'installant outre Atlantique pour pénétrer ces marchés et les équipementiers nord-américains faisant de même en Europe. Enfin, on peut constater une délocalisation vers les pays à faible coût de main-d'œuvre des activités les plus standardisées pour des volumes de production importants. Si la réalisation et la conception des systèmes renforcent la proximité géographique, la production de certains composants de ces systèmes est, elle, délocalisée. L'ancrage territorial de l'industrie aérospatiale est donc confrontée à une nouvelle phase d'évolution et doit relever ce défi.

#### *L'insertion territoriale d'EADS*

Les auteurs essaient de comprendre la dynamique des interactions nouées entre les acteurs institutionnels étatiques ou régionaux, les autres composantes



de l'économie régionale (les sous-traitants locaux par exemple) et les établissements du groupe EADS. La méthodologie retenue est généalogique, dans le but de déterminer les trajectoires d'insertion des établissements au sein du groupe EADS et le rôle des pouvoirs publics régionaux. Ce rôle est important face aux mutations des relations inter-industrielles et du désengagement progressif de l'État. Il apparaît primordial d'analyser les formes d'action publique régionale qui vont dans le sens d'un renforcement des clusters.

Les auteurs ont pu détecter trois temps forts dans cette trajectoire d'insertion territoriale qui est définie par la densité des relations régionales relativement aux relations hors région.

Dans les années 1950-60 c'est l'État qui a décidé des implantations aérospatiales dans les deux régions pour des raisons stratégiques ou d'aménagement du territoire. Mais la greffe sur ces territoires n'a pas vraiment prise, puisqu'il y a eu très peu d'impact sur le tissu industriel local. À cette époque, les biens d'équipement dans ce secteur était principalement acquis à l'étranger, aux États-Unis, en Allemagne ou au Japon ; les matières premières quant à elles étaient fournies par des sous-traitants de premier rang capables de fournir des biens très spécifiques et basés en région parisienne.

À partir des années 1970 et jusqu'en 2000 cette industrie entre dans une phase de recherche de cohérence locale sous l'effet d'un double mouvement. D'une part, la constitution d'aérospatiale et d'Airbus qui engendre des recompositions capitalistiques et une restructuration de la division des tâches entre les différents établissements. On passe à une logique de spécialisation des sites formant des unités opérationnelles ce qui accroît leur autonomie. Cela permet une insertion productive progressive des établissements dans l'espace régional grâce aux interactions sur le marché du travail local. D'autre part, l'État a la volonté de poursuivre sa politique d'aménagement du territoire qui impulse une régionalisation des relations industrielles.

Cependant, cette dynamique vers les cohérences locales ne se fait pas sans problème. En effet, les relations entre donneurs d'ordres et preneurs d'ordres régionaux évoluent sans cesse au gré de la transformation des formes concurrentielles et des avancées technologiques du secteur. En outre, l'insertion locale ne s'est pas faite de la même manière dans les deux régions. La région Midi-Pyrénées bénéficiait d'une masse critique de sous-traitants locaux qui ont pu intervenir de plus en plus haut dans la filière de par le développement d'activités connexes situées en aval de la production et de la conception des avions. Ceci a permis de dégager des économies d'agglomérations ce qui n'est pas le cas pour l'Aquitaine du fait d'un manque de masse critique en termes de taille d'entreprise et de compétence de la main-d'œuvre.

Depuis 2000 face au désengagement progressif de l'État qui peut fragiliser le devenir des relations locales qui ne sont pas encore stabilisées, les pouvoirs publics locaux agissent dans une logique de régionalisation de la politique sectorielle qui constitue la troisième phase de la trajectoire de l'insertion territoriale d'EADS. Ainsi, les auteurs insistent, dans un premier temps, sur le cas aquitain en montrant comment s'est construite la politique industrielle locale et notamment la mise en place un instrument opérationnel : l'agence Aquitaine de Développement Industriel dont le but est de développer des filières stratégiques, qu'elles soient dans le secteur de l'aéronautique ou dans

le domaine spatial de défense, ou encore dans d'autres secteurs comme les biotechnologies ou l'optique laser. La particularité et la force de ce dispositif est de créer une véritable synergie de long terme et une cohérence globale entre les grands donneurs d'ordres du secteur aérospatial, les sous-traitants locaux et les pouvoirs publics en tenant compte des besoins spécifiques de chacun des acteurs pour aboutir à une convergence d'intérêt. Peu à peu la politique de diversification sectorielle a laissé place à une diversification client à l'intérieur d'un registre de compétence facilement mobilisable par les entreprises locales dans un domaine clairement affiché celui de l'aérospatiale. Ce dispositif est pour l'instant une réussite.

Dans un second temps, les auteurs analysent deux domaines d'action privilégiés par les conseils régionaux des deux régions à savoir la relation science/industrie d'une part, et la nature des relations industrielles entre donneurs d'ordres et sous-traitants, d'autre part.

Pour favoriser la relation science-industrie, les régions ont fortement accru leurs dépenses en matière de recherche et de technologie pour pouvoir mieux orienter et développer les filières stratégiques qu'elles jugent nécessaires. De plus, elles essaient de favoriser le transfert de technologie des laboratoires universitaires vers les entreprises en unifiant les différents dispositifs éparpillés existants et en les rapprochant des besoins des grands établissements locaux donneurs d'ordres et des compétences des sous-traitants. Ces dispositifs deviennent alors plus opérationnels et procurent des résultats économiques à plus court terme.

En matière de relations industrielles, les politiques régionales tendent à aider les sous-traitants locaux à s'adapter aux nouvelles exigences en termes de partage des risques, d'activités de conception et de maîtrise d'œuvre réclamés par les grands donneurs d'ordres en palliant leurs faiblesses structurelles. Ainsi en Midi-Pyrénées, le plan ADER a été mis en place en 2000 pour renforcer le spectre des compétences des sous-traitants locaux, et pour les aider à accéder aux plates-formes de marché électronique en développant quatre axes : l'ingénierie, le regroupement, la compétitivité et l'exportation. Si en Midi-Pyrénées les réseaux d'acteurs étaient assez éclatés, le but a été de les fédérer et de les harmoniser. En Aquitaine, cela a été plus difficile car le dispositif était trop éclaté avec une alternance d'acteurs et donc moins d'efficacité. En fait, pour les deux régions les acteurs locaux ont montré leur volonté d'agir. En Midi-Pyrénées c'est une démarche visant à la coopération des acteurs d'une façon ex ante autour d'un public précis d'entreprises lisibles et sélectionnées, alors qu'en Aquitaine, les pouvoirs publics ont privilégié une coordination ex post construite au gré des initiatives et des projets de toutes parts, ce qui n'a pas facilité la cohérence globale. Cette différence de logique s'explique par un nombre d'activités plus diversifiées en Aquitaine.

In fine, le panorama complet des clusters d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées du secteur aérospatial que nous présentent les auteurs est d'autant plus intéressant qu'il nous permet de mieux comprendre les problèmes actuels d'Airbus relatifs à l'organisation de la production pour le programme de l'A 380, ainsi que l'enjeu de ces difficultés pour le tissu industriel local.

En outre, la partie à propos de la constitution du groupe EADS, permet d'éclairer les problèmes de gouvernance que connaît actuellement ce groupe et

dont nous nous rendons compte que les racines sont anciennes et qu'il sera difficile de faire évoluer la situation, compte tenu aussi du fort ancrage territorial de ce groupe en France et dans différentes régions d'Europe.

**Céline Hendrickx**  
LEAD, Université du Sud Toulon-Var